



École Notre-Dame-de-Fatima
6381 rue Notre-Dame
Lac-Mégantic (QC) G6B 2M9
Tél. : (819) 583-1086
Fax : (819) 583-4114
Chantal Vigneault, directrice

PROVINCE DE QUÉBEC

Conseil d'établissement – École Notre-Dame-de-Fatima

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue le 10^e jour du mois d'octobre 2023, à 18 h 30 à la cafétéria de l'école, 1086, rue Notre-Dame, Lac-Mégantic G6B 2M9

Présences :

Chantal Vigneault, directrice
Zoé Dumas, parent
Julie Hamel, parent
Zuleidy Romero, parent
René Pelchat, parent
Vincent Isabel, parent
Marie Doyon, parent
Marie-Ève Allard, parent
Émilie Lacombe, enseignante
Manon Veilleux, enseignante
Marleyne Bérubé, enseignant
Christina Vachon, enseignante
Érika Lacroix, TES
Jenniffer Bouffard, orthophoniste

Absences :

Frédéric Toupin, éducateur au SDG
Pascale Lauwaët, technicienne au SDG

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Le directrice madame Chantal Vigneault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 30.

CE-23-24-1105

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. *Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Présentation des membres du conseil d'établissement*
4. *Élection aux différents postes*
 - 4.1 *Présidence*
 - 4.2 *Substitut à la présidence*
 - 4.3 *Secrétariat*
5. *Nomination des représentant(e)s de la communauté (LIP article 42)*
6. *Dénonciation d'intérêts*
7. *Adoption au procès-verbal du 13 juin 2023*
8. *Suivi au procès-verbal*
9. *Adoption du calendrier des séances et plan de travail pour l'année scolaire 2023-2024*
10. *Campagne de financement*
11. *Calendrier des activités éducatives (article 87)*
12. *Sortie de fin d'année*
13. *Informations et consultation (LIP article 79)*
 - 13.1 *Liste et actes d'établissement*
 - 13.2 *Plan triennal*
 - 13.3 *Règles relatives aux critères d'inscription*
 - 13.4 *Liste des services éducatifs*
14. *Vécu scolaire*
15. *Service de garde*
16. *Correspondance*

17. *Autres objets d'étude :*

-
18. *Période de questions du public*
19. *Date et heure de la prochaine séance*
20. *Levée de l'assemblée*

Sur la proposition d'Émilie Lacombe, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Présentation des membres du conseil d'établissement

Nous faisons un tour de table pour nous assurer que tous se connaissent.

CE-23-24-1106

4. Rôles et mandats du conseil d'établissement et règles de régie interne

4.1 Formation conseil d'établissement (capsule + fiche)

Il y a des capsules de formation et des fiches d'informations pour les nouveaux membres du CE (parents, membres de la communauté et personnel) à écouter de façon obligatoire comme demandé dans la loi 40.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/>

Les capsules et fiches seront précisées pour chaque séance.

Un document sur lequel il est demandé d'indiquer la date où les membres ont pris connaissance de chacune des capsules et fiches est remis aux nouveaux membres. Ce document doit être complété d'ici la fin mai 2024 et remis à la direction de l'école.

La signification de certains termes utilisés aux séances du conseil d'établissement est abordée :

ADOPTER

Le conseil a les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet qu'il a devant lui. Il peut le modifier, en tout ou en partie, l'amender (modification soumise au vote pour corriger, améliorer, compléter ou annuler une partie d'un document, d'un projet ou d'une proposition) ou le recevoir tel qu'il a été soumis (adopté à la majorité ou à l'unanimité).

APPROUVER

Cela veut dire donner son accord. Le conseil peut ainsi approuver (à la majorité, à l'unanimité) ou refuser d'approuver une proposition telle que présentée. Le conseil ne peut en modifier lui-même le contenu et cela empêche la mise en place ou l'application d'une proposition. Dans ce cas, la personne ou au groupe qui a fait la proposition doit en revoir le contenu, pour que celui-ci soit de nouveau soumis pour approbation à une séance subséquente.

CONSULTER

Donner son opinion sur un sujet avant que la décision finale ne soit prise (soit par le personnel et le centre de services scolaire).

AVISER :

Exprimer une opinion sur un sujet.

INFORMER

Transmettre toute l'information reliée à une décision suivant son adoption aux personnes concernées.

4.2 Adoption des règles de régie interne

Les membres ont pris connaissance du document « Règles de régie interne du conseil d'établissement » qui avait été envoyé au préalable.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement de Notre-Dame-de-Fatima tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Annexe CE-23-24-001

5. Élections aux différents postes

CE-23-24-1107

Il est proposé par Marie Doyon et résolu que Chantal Vigneault soit président et secrétaire d'élection.

5.1 Présidence

La directrice informe les participants qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement à titre de président(e). Ce membre doit être un des parents qui siège au conseil d'établissement.

Il est proposé par Julie Hamel et résolu que Marie Doyon soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2023-2024.

Marie Doyon accepte le poste de présidente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-23-24-1108

5.2 Substitut à la présidence

Il est proposé par René Pelchat et résolu que Vincent Isabel soit élu substitut président(e) du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2023-2024.

Vincent Isabel accepte le poste de vice-présidente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-23-24-1109

5.3 Secrétaire

Il est proposé par Christina Vachon et résolu que Marie-Ève Allard soit élue au poste de secrétaire au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2023-2024.

Marie-Ève Allard accepte le poste de secrétaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-23-24-1110

6. Nomination des représentants de la communauté au conseil d'établissement (LIP article 42)

La directrice informe les membres qu'il y a lieu de nommer un membre de la communauté au conseil d'établissement de l'école.

***Si des membres du CE ont des propositions :

Il est proposé par Marleyne Bérubé et résolu que Nicole Beaudoin agisse à titre de membre de la communauté au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2023-2024.

Il est proposé par Érika Lacroix et résolu que Aline Bouliane agisse à titre de membre de la communauté au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima pour l'année scolaire 2023-2024.

Les deux personnes proposées seront contactées afin de voir leur intérêt.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Dénonciation d'intérêts

La dénonciation d'intérêts est expliquée par Mme Chantal. Il n'y a aucun formulaire à compléter pour les membres présents.

CE-22-23-226

8. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2023

Il est proposé par Vincent Isabel et résolu que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 13 juin 2023 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Suivi au procès-verbal

Il est nommé de faire attention aux périodes d'éducation physique avant la photo scolaire.

Concernant l'équipement de protection lors de sortie avec les trottinettes, une validation auprès d'Annie Garon sera faite, à savoir si les protège-poignets sont

obligatoires ou non. Présentement ceux disponibles, ne sont pas adéquats puisque les élèves ne peuvent pas tenir les poignées de la trottinette de façon sécuritaire. Après le retour d'Annie, nous enverrons un formulaire à faire signer avec l'information obtenue.

CE-23-24-1111

10. Adoption du calendrier des séances et plan de travail pour l'année scolaire 2023-2024

Les membres prennent connaissance du calendrier des séances et du plan de travail.

Madame Chantal fait remarquer que les capsules de formation et les fiches d'informations sont associées aux différents points du plan de travail.

Voici les dates proposées pour les prochaines réunions :

28 novembre 2023

30 janvier 2024

26 mars 2024

21 mai 2024

11 juin 2024

Il est proposé par Marie-Ève Allard et résolu que le calendrier des séances ainsi que le plan de travail soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le plan de travail se retrouve en annexe du présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

Annexe CE-23-24-002

11. Campagne de financement

Présentement il n'y a pas d'urgence à faire une campagne de financement. Il y a 276 000\$ dans le compte du parc-école. Il reste un montant de 100 000\$ à venir du ministère pour l'an prochain.

Monsieur Charles-Antoine a un projet d'achat d'environ 26 ukulélés. Ce projet totalise un montant d'environ 2 600,00\$.

Il est proposé que pour l'année 2023-2024, il pourrait y avoir une campagne de financement pour financer les choses suivantes : projet d'achat de ukulélés, émulation dans les classes et diminution des coûts de voyage de fin d'année pour tous les élèves.

Madame Chantal prendra des informations avec une campagne de financement en collaboration avec Desjardins et Perfection/Lamontagne. Elle nous reviendra

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Calendrier des activités éducatives

Les membres du conseil d'établissement prennent connaissance du calendrier drive des activités éducatives prévues jusqu'à maintenant.

13. Sorties de fin d'année

Les élèves du 1^{er} cycle iront au Woodooliparc au coût d'environ 52,00\$

Les élèves du 2^e cycle iront au zoo de Granby au coût d'environ 68,00\$

Les élèves de maternelles iront au Parc-O-Fun au coût d'environ 50,00\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Information et consultation (LIP article 79)

- 14.1 Actes d'établissement
- 14.2 Plan triennal
- 14.3 Règles relatives aux critères d'inscription
- 14.4 Liste des services éducatifs

Ces documents sont présentés aux membres du conseil d'établissement pour consultation et à titre informatif. Les membres constatent qu'ils sont exacts.

Ces documents se retrouvent en annexe au présent procès-verbal et en font partie intégrante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Annexe CE-23-24-003

15. Vécu scolaire

Il y aura des pistes de solution à venir pour mieux utiliser le matériel (papier vs numérique) et faire un choix judicieux. Nous sommes les plus chers avec des factures montant jusqu'à 101,00\$.

CE-23-24-1112

16. Service de garde

Pour les journées pédagogiques, le tarif de base augmente à 12,35\$ par jour. S'il y a des sorties ou des activités spéciales, le coût réel de ces activités devra être chargé aux parents en plus des 12,35\$.

Il est proposé par Marie-Ève Allard que les changements de tarification soient appliqués comme indiqué ci-dessus et qu'un ajout d'au maximum 12.65\$ pour faire 25,00\$ en totalité puisse être fait sans consulter le conseil d'établissement pour les journées pédagogiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les activités trottinette, pêche, tir à l'arc et piscine sont très appréciés par les jeunes. Pourrait-il y avoir la possibilité d'inclure d'autres élèves? Les activités offertes sont à la couleur des animateurs.

17. Correspondance

De l'information sur les négociations seront transmise par Marie aux membres.

18. Autres objets d'étude

Petits déjeuners

37 enfants sont inscrits. Ils sont contents, il y a une belle implication.

Érika aimerait faire la demande d'une subvention de la ferme à la table. Le conseil d'établissement approuve cette demande.

Spectacle de musique

Les sous amassés avec le spectacle de musique de l'an passé, seront réinvestis dans un spectacle pour les élèves.

19. Période de questions du public

Aucun public.

21. Date et heure de la prochaine réunion

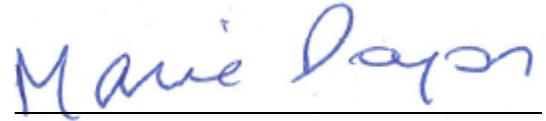
La prochaine réunion aura lieu le 28 novembre à 18h30.

CE-23-24-1113

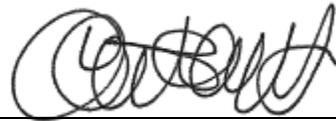
22. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Christina Vachon et résolu que la séance soit levée.
Il est 20 h 35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Marie Doyon, présidente



Chantal Vigneault, directrice



École Notre-Dame-de-Fatima
6381 rue Notre-Dame
Lac-Mégantic G6B 2M9
Tél. : (819) 583-1086
Fax : (819) 583-4114
Chantal Vigneault, directrice

SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Mardi 10 octobre 2023
18h30
À la cafétéria de l'école

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des membres du CÉ
4. Rôle et mandats du conseil d'établissement
 - 4.1 Formation conseil d'établissement (capsule + fiche)
 - 4.2 Adoption des règles de régie interne
5. Élection aux différents postes
 - 5.1 Élection présidence
 - 5.2 Substitut à la présidence
 - 5.3 Secrétariat
6. Nomination des représentants de la communauté (art.42.5)
7. Dénonciation d'intérêt
8. Adoption au procès-verbal de la séance du 13 juin 2023
9. Suivi au procès-verbal
10. Adoption du calendrier des séances et plan de travail pour l'année scolaire 2023-2024
11. Campagne de financement
12. Calendrier des activités éducatives de l'école (art.87)
13. Sortie de fin d'année
14. Informations et consultation (article 79)
 - 14.1 Liste et actes d'établissement
 - 14.2 Plan triennal
 - 14.3 Règles relatives aux critères d'inscription
 - 14.4 Liste des services éducatifs
15. Vécu scolaire
16. Service de garde
17. Correspondance
18. Autres objets d'étude
19. Période de questions réservée au public
20. Date de la prochaine séance
21. Levée de l'assemblée



**Lire les
documents avant
la rencontre.**

*documents envoyés par courriel

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA (C.S. DES HAUTS-CANTONS)

Cent quarante-troisième séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Fatima, tenue le 13 Juin 2023, à 18 h 00, Au restaurant le petit Gourmet, situé au 1904, Route 161, Frontenac.

Présences : parents : René Pelchat, Julie Hamel, Vincent Isabel, Marie Doyon, Zuleidy Romero, Caroline Rancourt

personnel : Pascale Lauwaët, Josée Pelletier, Caroline Pelletier, Sonia Bergeron, Christina Vachon, Ariane Morin, Audrey Latulippe, Monsieur Frédérick Toupin point 11.1

directrice : Chantal Vigneault

1 – ORDRE DU JOUR (Adoption)

CET22-1098

(ANNEXE : CET22-23-991)

Il est proposé par Vincent Isabel et appuyé par Christina Vachon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts des points suivants à autres objets d'études :

Projet de Monsieur Frédérick.
Autorisation pour sortie scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2023

2.1 ADOPTION

CET22-1099

(ANNEXE : CET21-22-992)

Il est proposé par Sonia Bergeron et appuyé par Christina Vachon que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

2.2 SUIVI

Un Rappel des dates de la photo sera le 18, 19 et 20 septembre 2023.
La prise de photo se prendra sous la toile de la classe extérieure.

3- PLAN DE LUTTE (ADOPTION)

CET22-1100
(ANNEXE : CET21-22-993)

Il est proposé par Julie Hamel et appuyé par Christina Vachon d'adopter le plan de lutte

4- BUDGET DE L'ÉCOLE (ADOPTION)

CET22-1101

Il est proposé par Pascale Lauwaët et appuyé par Audrey Latulippe d'adapter le budget de l'école.

5- E.C.R vs C.C.Q

Les enseignants feront le programme E.C.R. pour l'année 2023-2024

6 BILAN DU C.É. (ADOPTION)

CET22-1102

Il est proposé par Vincent Isabel et appuyé par Sonia Bergeron d'adopter le bilan du conseil d'établissement.

7- VÉCU SCOLAIRE

Il n'y a pas eu d'évènement particulier depuis la dernière réunion.

8- INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Il n'y a pas eu d'évènement particulier depuis la dernière réunion.

9- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Il n'y a aucun public dans la salle

10- CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

11- AUTRES OBJETS D'ÉTUDES

CET22-1103

Projet monsieur Frédérick Toupin

Monsieur Frédérick nous présente son projet d'activité parascolaire du service de garde. Le service de garde aimerait développer une activité piscine en collaboration avec le centre sportif. Le coût serait de 30\$ pour 10 semaines. Date et inscription à valider en début de l'année prochaine.

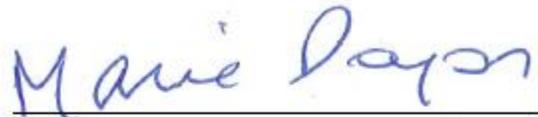
Il est proposé par Christina Vachon et appuyé par René Pelchat d'accepter ce projet.

LEVÉE DE LA SÉANCE

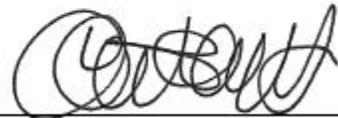
CET22-1103

Il est proposé par Zuleidy Romero et appuyé par Caroline Rancourt que la séance soit levée à 19h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Marie Doyon, présidente



Chantal Vigneault, directrice

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Plan de travail pour l'année scolaire 2023-2024

<u>Dates</u>	<u>Activités à réaliser</u>
Octobre 2023	<ul style="list-style-type: none">- Élection à la présidence et vice-présidence- Dénonciation d'intérêts- Nomination des représentants de la communauté- Transport scolaire : discipline et sécurité- Adoption des règles de la régie interne- Dépôt d'un plan de travail pour 2023-2024- Parc-école (suivi)- Calendrier des activités éducatives (article 87)- Formation des comités de travail (projet éducatif, cafétéria, parc-école, mesures de sécurité)- Politique d'utilisation et de location des locaux- Approbation du code de vie et plan de lutte contre l'intimidation- Convention de gestion
Décembre 2023	<ul style="list-style-type: none">- Gille-matière 2024-2025- Sorties éducatives de fin d'année et activités- Plan d'évacuation mesure d'urgence- Consultation (plan triennal, acte d'établissement, services éducatifs, critères d'inscription)- Rapport budgétaire- Plan de réussite- Budget d'investissement consultation
Février 2024	<ul style="list-style-type: none">- Comité de cafétéria- Nomination d'un comité du rapport annuel du CE- Rapport budgétaire
Mars 2024	<ul style="list-style-type: none">- Organisation scolaire 2024-2025- Service de garde en milieu scolaire (suivi)- Évaluation du service de cafétéria- Photographie scolaire
Mai 2024	<ul style="list-style-type: none">- Budget d'investissements 2024-2025 (compte rendu Commission scolaire)- Surveillance du midi (article 292, consultation)- Priorités pour 2024-2025- Projet de rapport annuel- Rapport budgétaire- Budget provisoire de l'école pour 2024-2025 (adoption)- Contrat de services (cafétéria)Programmes gouvernementaux : mesures probantesEncadrement de la facture
Juin 2024	<ul style="list-style-type: none">- Dépôt du rapport annuel et évaluation de l'année- Liste des effets scolaires par classe- Choix des manuels scolaires (avis) et factures- Rapport budgétaire + budget 2024-2025- Assemblée générale des parents (date)- Accueil des élèves- Évaluation plan de lutte

LISTE ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Adopté à la séance du conseil d'administration du _____
par la résolution _____

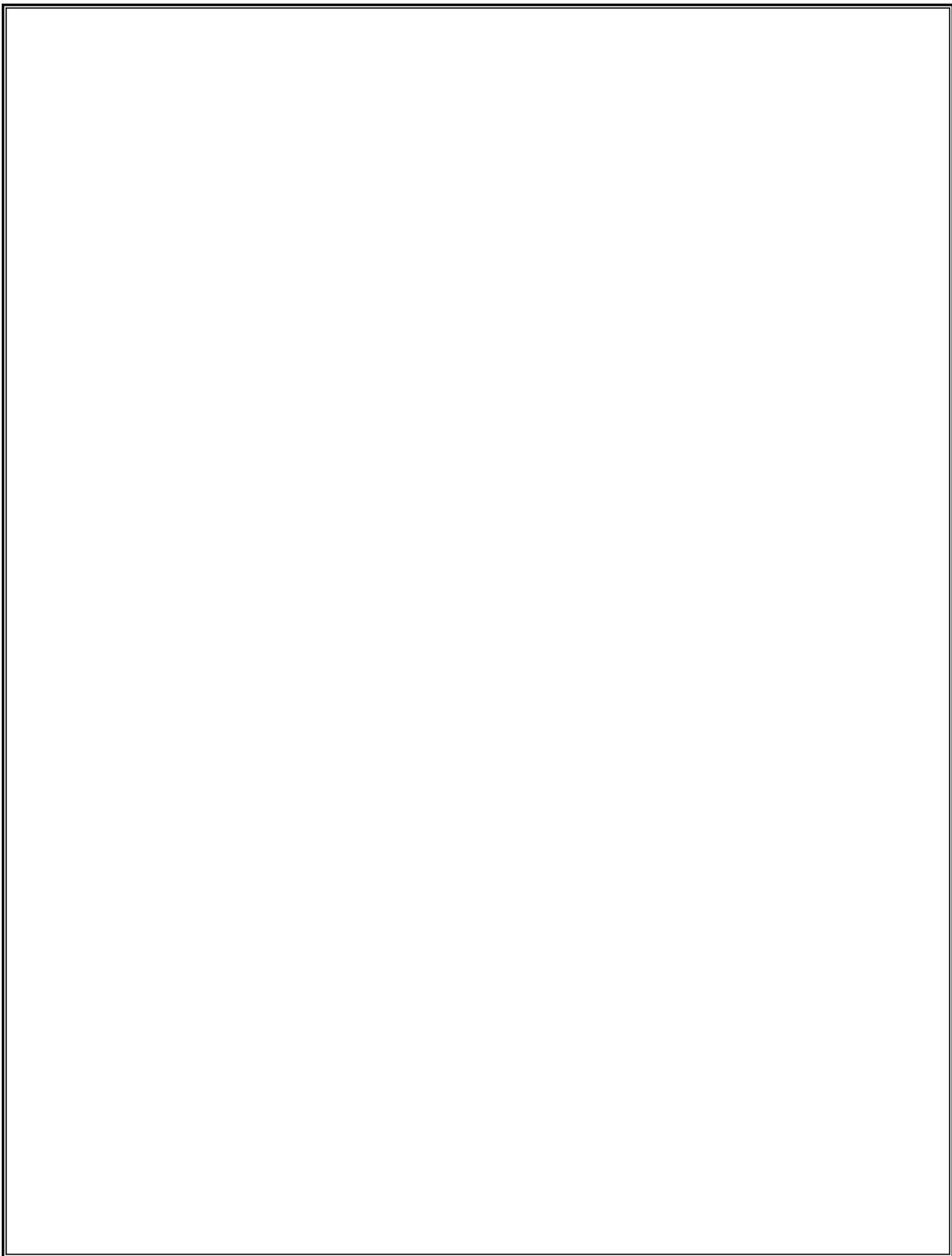


Table des matières

Préambule	6
-----------	---

Secteur Coaticook

Écoles primaires

École Gendreau	7, 17
École Sacré-Cœur (Coaticook)	7, 18
École Saint-Luc	7, 19
École Sancta-Maria	7, 20
École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	7, 21
École de Sainte-Edwidge et Ligugé	8, 22
École Louis-Saint-Laurent	8, 23
École Monseigneur-Durand	8, 24

École secondaire

École La Frontalière	8, 25
----------------------	-------

Secteur East Angus

Écoles primaires

École du Parchemin	9, 26
École Saint-Camille	9, 27
École Saint-Paul	9, 28
École des Trois Cantons	9, 29
École Notre-Dame-de-Lorette	9, 30
École Notre-Dame-du-Paradis	10, 31
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	10, 32

École secondaire

Polyvalente Louis-Saint-Laurent	10, 33
---------------------------------	--------

Secteur Lac-Mégantic

Écoles primaires

École Sacré-Cœur (Lac-Mégantic)	11, 34
École Notre-Dame-de-Fatima	11, 35
École d'Audet	11, 36
École des Monts-et-Lacs	11, 37
École de Sainte-Cécile	11, 38
École des Sommets	11, 39
École de la Feuille-d'Or	11, 40
École de Saint-Romain	12, 41
École de la Rose-des-Vents	12, 42
École de la Source	12, 43
École des Monts-Blancs	12, 44
École de la Voie-Lactée	12, 45

École secondaire

Polyvalente Montignac	12, 46
-----------------------	--------

Centres de formation professionnelle

Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA)	13, 47
Centre de formation professionnelle le Granit	13, 48
Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François	13, 49
Maison familiale rurale du Granit	13, 50, 51

Centres de formation générale aux adultes

Centre d'éducation des adultes du CSSHC

Centre de Coaticook	14, 52
Centre d'East Angus	14, 53
Centre de Lac-Mégantic	14, 54

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS

**Écoles primaires et secondaires
Centres de formation professionnelle
Centres de formation générale aux adultes**

CODE-BÂTIMENT

Banque des immeubles des centres de services scolaires (B.I.C.S.)

CODE-ÉCOLE

Gestion du dossier unique sur les organismes

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Préambule

Le présent document est adopté dans le cadre des dispositions prévues à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*.

En première partie, il contient la liste des écoles et des centres du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC). En deuxième partie, nous retrouvons les actes d'établissement délivrés par le CSSHC pour l'année scolaire 2024-2025.

{Immeuble}

Chaque année, le CSSHC, après consultation de toute municipalité et communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Ce plan est transmis à chaque municipalité ou communauté métropolitaine consultée.

{Acte d'établissement}

Elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et, le cas échéant, de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement.

{Répartition des locaux}

Lorsque plus d'un établissement d'enseignement est établi dans les mêmes locaux ou immeubles, le CSSHC détermine la répartition des locaux ou immeubles ou de leur utilisation entre ces établissements d'enseignement.

Secteur Coaticook

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 024	751 024	École Gendreau 102, rue Cutting Coaticook (Qc) J1A 2G4 Téléphone : 819 849-7075 / Télécopieur : 819 849-7076 Courriel : gendreau@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-7075 poste 2420
751 027	751 027	École Sacré-Cœur 211, rue Saint-Jean-Baptiste Coaticook (Qc) J1A 2J4 Téléphone : 819 849-2749 / Télécopieur : 819 849-9475 Courriel : sacre-c-coaticook@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-2749 poste 2720
751 030	751 030	École Saint-Luc 1186, ch. de Baldwin Mills-Barnston Coaticook (Qc) J1A 2S4 Téléphone : 819 849-9106 / Télécopieur : 819 849-9964 Courriel : saint-luc@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-9106 poste 3020
751 032	751 032	École Sancta-Maria 290, rue Parker Dixville (Qc) J0B 1P0 Téléphone : 819 849-3771 / Télécopieur : 819 849-2451 Courriel : sancta-maria@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-3771 poste 3220
751 034	751 036	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X (intégrée) <i>Édifice Saint-Pie-X</i> 54, rue de l'Église East Hereford (Qc) J0B 1S0 Téléphone : 819 849-4207 / Télécopieur : 819 844-0158 Courriel : notre-dame-de-toutes-aides-st-pie-x@csshc.gouv.qc.ca
751 036	751 036	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X (intégrée) <i>Édifice Notre-Dame-de-Toutes-Aides</i> 127, rue Principale Saint-Malo (Qc) J0B 2Y0 Téléphone : 819 849 7280 / Télécopieur : 819 658-2212 Courriel : notre-dame-de-toutes-aides-st-pie-x@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-7280 poste 3620

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 037	751 037	École de Sainte-Edwidge et Ligugé (intégrée) <i>Édifice de Sainte-Edwidge</i> 1427, chemin Favreau Sainte-Edwidge-de-Clifton (Qc) J0B 2R0 Téléphone : 819 849-9121 / Télécopieur : 819 849-9122 Courriel : sainte-edwidge-liguge@csshc.gouv.qc.ca
751 185	751 037	École de Sainte-Edwidge et Ligugé (intégrée) <i>Édifice Ligugé</i> 194, rue de l'Église Martinville (Qc) J0B 2A0 Téléphone : 819 849-4470 / Télécopieur : 819 835-0157 Courriel : sainte-edwidge-liguge@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-4470 poste 8520
751 039	751 039	École Louis-Saint-Laurent 6835, route Louis-S.-St-Laurent Compton (Qc) J0B 1L0 Téléphone : 819 849-7803 / Télécopieur : 819 835-0731 Courriel : louis-saint-laurent@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-7803 poste 3920
751 041	751 041	École Monseigneur-Durand 367, rue Saint-Paul Est Coaticook (Qc) J1A 1G1 Téléphone : 819 849-7084 / Télécopieur : 819 849-7382 Courriel : monseigneur-durand@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 849-7084 poste 4120
Code bâtiment	Code école	Établissement secondaire
751 193	751 005	École La Frontalière 311, rue Saint-Paul Est Coaticook (Qc) J1A 1G1 Téléphone : 819 849-4825 / Télécopieur : 819 849-4334 Courriel : la-frontaliere@csshc.gouv.qc.ca

Secteur East Angus

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 047	751 047	École du Parchemin (intégrée) <i>Côté couvent</i> 162, rue Saint-Jean Est East Angus (Qc) J0B 1R0 Téléphone : 819 832-2477 / Télécopieur : 819 832-2478 Courriel : parchemin-couvent@cshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 832-2477 poste 4720
751 048	751 047	École du Parchemin (intégrée) <i>Côté collègue</i> 96, rue Saint-Jacques East Angus (Qc) J0B 1R0 Téléphone : 819 832-2484 / Télécopieur : 819 832-4282 Courriel : parchemin-college@cshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 832-2484 poste 4820
751 051	751 051	École Saint-Camille 150, rue Bibeau Cookshire-Eaton (Qc) J0B 1M0 Téléphone : 819 875-5556 / Télécopieur : 819 875-3368 Courriel : saint-camille@cshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 875-5556 poste 5120
751 055	751 055	École Saint-Paul 67, rue de Ditton Scotstown (Qc) J0B 3B0 Téléphone : 819 832-1114 / Télécopieur : 819 657-4245 Courriel : saint-paul@cshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 832-1114 poste 5520
751 058	751 058	École des Trois-Cantons 25, rue de l'Église St-Isidore-de-Clifton (Qc) J0B 2X0 Téléphone : 819 875-5643 / Télécopieur : 819 658-9003 Courriel : des-trois-cantons@cshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 875-5643 poste 5819
751 063	751 063	École Notre-Dame-de-Lorette 44, rue Notre-Dame Ouest La Patrie (Qc) J0B 1Y0 Téléphone : 819 875-2149 / Télécopieur : 819 888-2873 Courriel : notre-dame-de-lorette@cshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 875-2149 poste 6320

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
---------------	------------	--------------------------

751 067	751 067	École Notre-Dame-du-Paradis 184, rue Principale Est Dudswell (Qc) J0B 1G0 Téléphone : 819 832-1734 / Télécopieur : 819 887-6083 Courriel : notre-dame-du-paradis@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 832-1734 poste 6720
----------------	----------------	--

751 068	751 068	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur 211, rue Saint-Janvier Weedon (Qc) J0B 3J0 Téléphone : 819 832-1983 / Télécopieur : 819 877-3131 Courriel : notre-dame-du-sacre-coeur@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 832-1983 poste 6820
----------------	----------------	--

Code bâtiment	Code école	Établissement secondaire
---------------	------------	--------------------------

751 207	751 007	Polyvalente Louis-Saint-Laurent 188, rue Kennedy East Angus (Qc) J0B 1R0 Téléphone : 819 832-2471 / Télécopieur : 819 832-1758 Courriel : polyvalente-louis-saint-laurent@csshc.gouv.qc.ca
----------------	----------------	---

Secteur Lac-Mégantic

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 071	751 071	École Sacré-Cœur 4747, rue Champlain Lac-Mégantic (Qc) G6B 1X5 Téléphone : 819 583-1144 / Télécopieur : 819 583-2844 Courriel : sacre-coeur-lac-megantic@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-1144 poste 7120
751 074	751 074	École Notre-Dame-de-Fatima 6381, rue Notre-Dame Lac-Mégantic (Qc) G6B 2M9 Téléphone : 819 583-1086 / Télécopieur : 819 583-4114 Courriel : notre-dame-de-fatima@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-1086 poste 7420
751 079	751 079	École d'Audet 242, rue Principale Audet (Qc) G0Y 1A0 Téléphone : 819 583-1664 / Télécopieur : 819 583-3003 Courriel : audet@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-1664 poste 7920
751 080	751 080	École des Monts-et-Lacs 687, rue Dumas Lac-Drolet (Qc) G0Y 1C0 Téléphone : 819 583-0365 / Télécopieur : 819 549-1141 Courriel : monts-et-lacs@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-0365 poste 8020
751 082	751 082	École de Sainte-Cécile 4570, rue Principale Sainte-Cécile-de-Whitton (Qc) G0Y 1J0 Téléphone : 819 583-1383 / Télécopieur : 819 583-0810 Courriel : sainte-cecile@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-1383 poste 8220
751 084	751 084	École des Sommets 287, rue de la Fabrique Saint-Sébastien (Qc) G0Y 1M0 Téléphone : 819 583-2148 / Télécopieur : 819 652-1100 Courriel : sommets@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-2148 poste 8420
751 086	751 086	École de la Feuille-d'Or 215, rue de l'Aréna Lambton (Qc) G0M 1H0 Téléphone : 819 583-5262 / Télécopieur : (418) 486-7653 Courriel : feuille-dor@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-5262 poste 8620

Code bâtiment	Code école	Établissements primaires
751 088	751 088	École de Saint-Romain 105, rue du Couvent Saint-Romain (Qc) G0Y 1L0 Téléphone : 819 583-1150 / Télécopieur : (418) 486-2718 Courriel : saint-romain@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-1150 poste 8820
751 089	751 089	École de la Rose-des-Vents 475, route 108 Stornoway (Qc) G0Y 1N0 Téléphone : 819 583 0085 / Télécopieur : 819 652-1115 Courriel : rose-des-vents@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-0085 poste 8920
751 091	751 091	École de la Source 1249, rue Principale Nantes (Qc) G0Y 1G0 Téléphone : 819 583-4476 / Télécopieur : 819 547-3627 Courriel : source@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-4476 poste 1820
751 094	751 094	École des Monts-Blancs 571, rue Saint-Augustin Saint-Augustin-de-Woburn (Qc) G0Y 1R0 Téléphone : 819 583-3665 / Télécopieur : 819 544-9453 Courriel : monts-blancs@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 583-3665 poste 1920
751 002	751 095	École de la Voie-Lactée 27, route de l'Église Notre-Dame-des-Bois (Qc) J0B 2E0 Téléphone : 819 875-3033 / Télécopieur : 819 888-2366 Courriel : voie-lactee@csshc.gouv.qc.ca Service de garde : 819 875-3033 poste 2020
Code bâtiment	Code école	Établissement secondaire
751 196	751 006	Polyvalente Montignac 3409, rue Laval Lac-Mégantic (Qc) G6B 1A5 Téléphone : 819 583-3023 / Télécopieur : 819 583-0890 Courriel : polyvalente-montignac@csshc.gouv.qc.ca

Centres de formation professionnelle

Code bâtiment	Code école	Établissements
751 023	751 423	Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA) 125, rue Morgan Coaticook (Qc) J1A 1V6 Téléphone : 819 849-9588 / Télécopieur : 819 849-3682 Courriel : dircrifa@csshc.gouv.qc.ca
751 193	751 423	311, rue Saint-Paul Est Coaticook (Qc) J1A 1G1
751 003	751 423	1169, chemin Baldwin-Barnston Coaticook (QC) J1A 2S5
751 196	751 422	Centre de formation professionnelle le Granit 3409, rue Laval Lac-Mégantic (Qc) G6B 1A5 Téléphone : 819 583-5773 / Télécopieur : 819 583-6144 Courriel : cgranit@csshc.gouv.qc.ca
751 207	751 421	Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François 188, rue Kennedy East Angus (Qc) J0B 1R0 Téléphone : 819 832-3637 / Télécopieur : 819 832-4480 Courriel : hsf@csshc.gouv.qc.ca
751 088	751 008 secondaire	Maison familiale rurale du Granit
	751 424 formation professionnelle	105, rue du Couvent Saint-Romain (Qc) G0Y 1L0 Téléphone : 819 583-5910 / Télécopieur : (418) 486-2718 Courriel : maison-familiale-rurale-du-granit@csshc.gouv.qc.ca

Centres de formation générale aux adultes

Code bâtiment	Code école	Établissements
		Centre d'éducation des adultes du CSSHC
751 207	751 311	Centre d'East Angus 188, rue Kennedy East Angus (Qc) J0B 1R0 Téléphone : 819 832-3637 / Télécopieur : 819 832-4480 Courriel : FGA-EA@csshc.gouv.qc.ca
751 047	751 311	162, rue Saint-Jean-Est East Angus (Québec) J0B 1R0
751 048	751 311	96, rue Saint-Jacques East Angus (Québec) J0B 1R0
751 051	751 311	150, rue Bibeau Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0
751 055	751 311	67, rue de Ditton Scotstown (Québec) J0B 3B0
751 058	751 311	25, rue de l'Église St-Isidore-de-Clifton (Québec) J0B 2X0
751 063	751 311	44, rue Notre-Dame Ouest La Patrie (Québec) J0B 1Y0
751 067	751 311	184, rue Principale Dudswell (Québec) J0B 2L0
751 068	751 311	211, rue Saint-Janvier Weedon (Québec) J0B 3J0

Code bâtiment	Code école	Établissements
		Centre d'éducation des adultes du CSSHC
751 071	751 311	Centre de Lac-Mégantic 3800, rue Cousineau Lac-Mégantic (Qc) G6B 2A3 Téléphone : 819 583-3300 / Télécopieur : 819 583-3588 Courriel : FGA-LM@csshc.gouv.qc.ca
751 071	751 311	4747, rue Champlain Lac-Mégantic (Québec) G6B 1X5
751 074	751 311	6381, rue Notre-Dame Lac-Mégantic (Québec) G6B 2M9
751 079	751 311	242, rue Principale Audet (Québec) G0Y 1A0
751 080	751 311	687, rue Dumas Lac-Drolet (Québec) G0Y 1C0
751 082	751 311	4570, rue Principale Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec) G0Y 1J0
751 084	751 311	287, rue de la Fabrique Saint-Sébastien (Québec) G0Y 1M0
751 086	751 311	215, rue de l'Aréna Lambton (Québec) G0M 1H0
751 088	751 311	105, rue du Couvent Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0
751 089	751 311	475, route 108 Stornoway (Québec) G0Y 1N0
751 091	751 311	1249, rue Principale Nantes (Québec) G0Y 1G0
751 094	751 311	571, rue Saint-Augustin Saint-Augustin-de-Woburn (Québec) G0Y 1R0
751 002	751 311	27, route de l'Église Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0
751 196	751 311	3409, rue Laval Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5

Code bâtiment	Code école	Établissements
		Centre d'éducation des adultes du CSSHC
751 023	751 311	Centre de Coaticook 125, rue Morgan Coaticook (Qc) J1A 1V6 Téléphone : 819 849-7023 / Télécopieur : 819 849-3682 Courriel : FGA-C@csshc.gouv.qc.ca
751 024	751 311	102, rue Cutting Coaticook (Québec) J1A 2G4
751 027	751 311	211, rue Saint-Jean-Baptiste Coaticook (Québec) J1A 2J4
751 030	751 311	1186, ch. De Baldwin Mills-Barnston Coaticook (Québec) J1A 2S4
751 032	751 311	290, rue Parker Dixville (Québec) J0B 1P0
751 034	751 311	54, rue de l'Église East Hereford (Québec) J0B 1S0
751 036	751 311	127, rue Principale Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0
751 037	751 311	1427, chemin Favreau Sainte-Edwidge-de-Clifton (Québec) J0B 2R0
751 039	751 311	6835, route Louis-S.St-Laurent Compton (Québec) J0B 1L0
751 041	751 311	367, rue Saint-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1
751 185	751 311	194, rue de l'Église Martinville (Québec) J0B 2A0
751 193	751 311	311, rue St-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1
751 804	751 311	Pavillon St-Gabriel 214, rue de l'Église Martinville (Québec) J0B 2A0

École Gendreau
102, rue Cutting
Coaticook (Québec)
J1A 2G4

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

– Programme Passe-Partout pour le secteur de Coaticook

– Maternelle 4 ans

– Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
102, rue Cutting Coaticook (Québec) J1A 2G4	751 024	751 024

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école.

Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Sacré-Coeur
211, rue Saint-Jean Baptiste
Coaticook (Québec)
J1A 2J4

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

211, rue Saint-Jean Baptiste
Coaticook (Québec) J1A 2J4

Code bâtisse

751 027

Code école

751 027

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux utilisés par l'orthophoniste, la psychoéducatrice, la psychologue (points de service), celui destiné à la classe CAPS (point de service TSA-DIMS pour le secteur), ainsi que du local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Saint-Luc
1186, chemin de Baldwin Mills - Barnston
Coaticook (Québec)
J1A 2S4

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- ~~– Programme Passe-Partout
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)~~
- ~~– Maternelle 4 ans
(possibilité de jumelage avec l'école Gendreau en fonction de l'espace disponible)~~
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
1186, chemin Baldwin Mills Coaticook (Québec) J1A 2S4	751 030	751 030

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Sancta-Maria
290, rue Parker
Dixville (Québec)
JOB 1P0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
290, rue Parker Dixville (Québec) JOB 1P0	751 032	751 032

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Dixville et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X
127, rue Principale
Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

dispensée dans l'immeuble 751 034 :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de jumeler la maternelle 5 ans selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de jumeler la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

dispensé dans l'immeuble 751 036 :
1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
Édifice Saint-Pie-X 54, rue de l'Église, East Hereford (Québec) J0B 1S0	751 034	751 036
Édifice Notre-Dame-de-Toutes-Aides 127, rue Principale, Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0	751 036	751 036

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble 751 036 sont utilisés par l'école.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Saint-Malo et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales pour l'immeuble 751 036.

Tous les locaux de l'immeuble 751 034 sont utilisés par l'école.

Une entente est intervenue entre la municipalité d'East Hereford et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales pour l'immeuble 751 034.

Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

École de Sainte-Edwidge & Ligugé
1427, chemin Favreau
Sainte-Edwidge-de-Clifton (Québec)
JOB 2R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire et enseignement primaire:

Dispensés dans les immeubles 751 185 et 751 037 selon la répartition de la clientèle en s'assurant de maintenir au moins deux groupes dans chaque bâtisse :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de jumeler avec la maternelle 5 ans, selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de jumeler avec la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)
- 1^{er} cycle
- 2^e cycle
- 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
Édifice Ste-Edwidge 1427, chemin Favreau Sainte-Edwidge-de-Clifton (Québec) JOB 2R0	751 037	751 037
Édifice Ligugé 194, rue de l'Église Martinville (Québec) JOB 2A0	751 185	751 037

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Sainte-Edwidge et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Martinville et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

Année scolaire 2024-2025
ACTE D'ÉTABLISSEMENT

École Louis-Saint-Laurent
6835, route Louis-S.-St-Laurent
Compton (Québec)
J0B 1L0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire
dispensée dans l'immeuble 751 039 :

- Maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
6835, route Louis-S.-Saint-Laurent Compton (Québec) J0B 1L0	751 039	751 039

~~Pavillon Notre-Dame-des-Prés ————— 751 808 ————— 751 039~~
~~29, chemin Hatley~~
~~Compton (Québec)~~
~~J0B 1L0~~

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école à l'exception de celui mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

~~Trois locaux classes, une bibliothèque scolaire municipale et des locaux d'usage commun sont utilisés dans le Pavillon Notre-Dame-des-Prés.~~

Une entente est intervenue entre la municipalité de Compton et le CSSHC concernant l'utilisation d'infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École Monseigneur-Durand
367, rue Saint-Paul Est
Coaticook (Québec)
J1A 1G1

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
367, rue Saint-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1	751 041	751 041

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

L'école Monseigneur-Durand utilise la cafétéria de l'école La Frontalière pour les élèves.

Le personnel et les parents de l'école Monseigneur-Durand utilisent le stationnement de l'école La Frontalière.

Martial Gaudreau, directeur général

École La Frontalière
311, rue Saint-Paul Est
Coaticook (Québec)
J1A 1G1

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Enseignement secondaire :

1er et 2e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
311, rue Saint-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1	751 193	751 005

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble 751 193 sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants :

- pour la formation professionnelle : 1er étage : locaux #1048, #1049, #1051, #1052, #1056, #1056-1, #1056-2, #1056-3, #1057, #1057-1, #1057-2, #1058, #1059, #1060, #1061, #1062, #1063, #1065, #1065A, #1066-2 et #1093.

Les locaux communs partagés par l'école La Frontalière et l'école Monseigneur-Durand ou le Centre d'éducation des adultes du CSSHC (point de service Coaticook) sont les suivants :

- les locaux # 1021, #1047-1, #1047-4 pour le Centre d'éducation des adultes du CSSHC (point de service Coaticook);
- le local #1009 pour le centre de jour – point de service pour l'ensemble du secteur de Coaticook;
- la cafétéria.

Également, le personnel et les parents de l'école Monseigneur-Durand utilisent le stationnement de l'école La Frontalière.

De plus, une entente intervenue entre la MRC de Coaticook, la Ville de Coaticook et le CSSHC porte sur l'utilisation de locaux et de plateaux sportifs, propriété de la ville et du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École du Parchemin
162, rue Saint-Jean Est
East Angus (Québec) J0B 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

dispensée dans l'immeuble 751 047 :

~~– Programme Passe-Partout~~

– Maternelle 4 ans

– Maternelle 5 ans

dispensée dans l'immeuble 751 048 :

– Maternelle 5 ans pour les classes adaptées

Enseignement primaire :

immeuble 751 047 : 1^{er} cycle

immeuble 751 048 :

2^e et 3^e cycle

Immeuble :

(Côté Collège)

96, rue Saint-Jacques, East Angus (Québec) J0B 1R0

Code bâtisse

751 048

Code école

751 047

(Côté Couvent)

162, rue Saint-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0

751 047

751 047

Locaux :

Tous les locaux sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants dans l'immeuble 751 047 :

- local utilisé par les services aux 4 ans « Passe-Partout » au 3^e étage;
- locaux utilisés pour la classe adaptée au 3^e étage;
- ceux retenus par le CSSHC, situés au 2^e étage (salle du conseil et salles 1 et 2 adjacentes avec la cuisinette);
- le local utilisé par l'AVSEC situés au 3^e étage;
- le local 208 utilisé par : orthophoniste, psychologue et psychoéducateur(trice);
- les locaux utilisés par le Centre de jour situés au 3^e étage;
- local mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC et au Service aux entreprises.

Tous les locaux sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants dans l'immeuble 751 048 :

- les locaux utilisés par les classes adaptées;
- local mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Saint-Camille
150, rue Bibeau
Cookshire-Eaton (Québec)
J0B 1M0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Programme Passe-Partout
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
150, rue Bibeau Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0	751 051	751 051

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Saint-Paul
67, rue de Ditton
Scotstown (Québec)
JOB 3B0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans, ~~selon le plan de déploiement du ministère~~
(~~possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits~~)
(regroupée avec l'école Notre-Dame-de-Lorette)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
67, rue de Ditton Scotstown (Québec) JOB 3B0	751 055	751 055

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École des Trois-Cantons
25, rue de l'Église
Saint-Isidore-de-Clifton (Québec)
J0B 2X0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
25, rue de l'Église Saint-Isidore-de-Clifton (Québec) J0B 2X0	751 058	751 058

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École Notre-Dame-de-Lorette
44, rue Notre-Dame Ouest
La Patrie (Québec)
J0B 1Y0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
44, rue Notre-Dame Ouest La Patrie (Québec) J0B 1Y0	751 063	751 063

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Notre-Dame-du-Paradis
184, rue Principale Est
Dudswell (Québec)
J0B 1G0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
184, rue Principale Est Dudswell (Québec) J0B 1G0	751 067	751 067

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Dudswell et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur
211, rue Saint-Janvier
Weedon (Québec)
J0B 3J0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

211, rue Saint-Janvier
Weedon (Québec)
J0B 3J0

Code bâtisse

751 068

Code école

751 068

Locaux :

Une entente est intervenue entre la municipalité de Weedon et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

Polyvalente Louis-Saint-Laurent
188, rue Kennedy
East Angus (Québec)
JOB 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Enseignement secondaire :

1^{er} et 2^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
188, rue Kennedy East Angus (Québec) JOB 1R0	751 207	751 007

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école à l'exception de ceux affectés à l'éducation aux adultes : #1061, #1065, #1072, #1073, #1074, #1075, #1078, #1079, #1081, #1082, #1083, #1083.1, #1084, #1085, #1086, #1087, #1088, #1089 et #1094.

Des services de formation professionnelle sont également dispensés dans les locaux suivants : #1063, #1079, #1080, #1081, #1082, #1083.2, #1084, #1085, #1087, #1088, #1089, #1091, #1094, #1096, #1096.1, #1098, #1099, #1100-A et #1102.1.

Une entente est intervenue entre la Ville d'East Angus et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École Sacré-Cœur
4747, rue Champlain
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1X5

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

– Programme Passe-Partout pour tout le secteur du Granit

- Maternelle 4 ans
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
4747, rue Champlain Lac-Mégantic (Québec) G6B 1X5	751 071	751 071

Locaux :

L'école utilise les locaux suivants, de la partie de l'immeuble 751 071 situés à l'adresse 4747, rue Champlain à Lac Mégantic :

Au rez-de-chaussée, les locaux jusqu'à la porte-cloison E02 et au 1^{er} étage, tous les locaux, incluant les locaux 102, 103, 108 et 140.

Des locaux sont utilisés pour offrir le service de centre de jour.

Un local est utilisé pour la classe de francisation.

Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École Notre-Dame-de-Fatima
6381, rue Notre-Dame
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 2M9

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 5 ans selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
6381, rue Notre-Dame Lac-Mégantic (Québec) G6B 2M9	751 074	751 074

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École d'Audet
242, rue Principale
Audet (Québec)
G0Y 1A0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
242, rue Principale Audet (Québec) G0Y 1A0	751 079	751 079

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École des Monts-et-Lacs
687, rue Dumas
Lac-Drolet (Québec)
G0Y 1C0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
687, rue Dumas Lac-Drolet (Québec) G0Y 1C0	751 080	751 080

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

La municipalité de Lac-Drolet et le CSSHC ont convenu d'une entente pour l'utilisation par l'école du gymnase du centre communautaire et de l'utilisation de la bibliothèque municipale.

Martial Gaudreau, directeur général

École de Sainte-Cécile
4570, rue Principale
Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec)
G0Y 1J0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec ~~la maternelle 5 ans~~ une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
4570, rue Principale Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec) G0Y 1J0	751 082	751 082

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École des Sommets
287, rue de la Fabrique
Saint-Sébastien (Québec)
G0Y 1M0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 5 ans selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :

287, rue de la Fabrique
Saint-Sébastien (Québec)
G0Y 1M0

Code bâtisse

751 084

Code école

751 084

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École de la Feuille-d'Or
215, rue de l'Aréna
Lambton (Québec)
GOM 1H0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits ou avec la maternelle 5 ans selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits ou avec la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
215, rue de l'Aréna Lambton (Québec) GOM 1H0	751 086	751 086

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Lambton et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École de Saint-Romain
105, rue du Couvent
Saint-Romain (Québec)
G0Y 1L0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
105, rue du Couvent Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0	751 088	751 088

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble 751 088 sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants :

Pour la Maison familiale rurale du Granit : 007b, 007c, 009, 010, 010a, 011, 012, 130, 130a, 133, 134, 135, 136, 137, 231, 234, 235, 236 et 237.

Les locaux communs partagés par l'école de Saint-Romain et la Maison familiale rurale du Granit sont les suivants : 001, 003, 004, 005, 006, 007, 007a, 008, 013, 014, 015, 016, 018, 020, 021, 022, 023, 102, 103, 104, 106, 108, 110a, 110b, 121, 131, 132, 238, 239 et 301.

Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre l'école de Saint-Romain, la Maison familiale rurale du Granit, le CSSHC, l'O.T.J. de Saint-Romain et la municipalité de Saint-Romain concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École de la Rose-des-Vents
475, route 108
Stornoway (Québec)
G0Y 1N0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
475, route 108 Stornoway (Québec) G0Y 1N0	751 089	751 089

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Un protocole d'entente est intervenu entre la municipalité de Stornoway et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

École de la Source
1249, rue Principale
Nantes (Québec)
G0Y 1G0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
1249, rue Principale Nantes (Québec) G0Y 1G0	751 091	751 091

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École des Monts-Blancs
571, rue Saint-Augustin
Saint-Augustin-de-Woburn (Québec)
G0Y 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans,
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
571, rue Saint-Augustin Saint-Augustin-de-Woburn (Québec) G0Y 1R0	751 094	751 094

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

École de la Voie-Lactée
27, route de l'Église
Notre-Dame-des-Bois (Québec)
JOB 2E0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation préscolaire :

- Maternelle 4 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 5 ans selon le nombre d'élèves inscrits)
- Maternelle 5 ans
(possibilité de regroupement avec la maternelle 4 ans selon le nombre d'élèves inscrits)

Enseignement primaire :

1^{er}, 2^e, 3^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
27, route de l'Église Notre-Dame-des-Bois (Québec) JOB 2E0	751 002	751 095

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre la municipalité de Notre-Dame-des-Bois et le CSSHC concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Martial Gaudreau, directeur général

Polyvalente Montignac
3409, rue Laval
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1A5

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Enseignement secondaire :

1er et 2e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
3409, rue Laval Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5	751 196	751 006

Locaux :

Tous les locaux de l'immeuble 751 196 sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants affectés pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes : S-101, S-102, S-103, S-104, S-106, S-107, S-108, S-109, S-110, S-111, S-112, S-114, S-115, S-116, S-118, S-121, S-126, S-127, S-128, S-129, S-130, S-131, S-138, S-139, S-140, S-141, S-143, S-144, S-145, S-147 et S-148.

Martial Gaudreau, directeur général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA)
125, rue Morgan
Coaticook (Québec)
J1A 1V6

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Formation professionnelle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
125, rue Morgan Coaticook (Québec) J1A 1V6	751 023	751 423
311, rue Saint-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1	751 193	751 423
1169, chemin Baldwin-Barnston Coaticook (Québec) J1A 2S5	751 003	751 423

Locaux :

Le centre de formation professionnelle est établi dans trois immeubles. Tous les locaux de l'immeuble 751 023, incluant le hangar, sont utilisés par le Centre de formation professionnelle sauf les locaux suivants :

- Groupe Conseil Agricole – local 133;
- Club agroenvironnemental de l'Estrie – local 132B;
- CIARC ~~et Table agroalimentaire~~ – local 134;
- CÉGEP de Sherbrooke – locaux 206, 124, 207, 208, 209, 210, 215, 216, 217, 218 et 219;
- Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Centre de Coaticook) – locaux 012, 114, 116, 125, 205, 222, 223 et 224;
- Partenaires du guichet unique en agriculture – locaux 106A, 106B, 106C, 124, 126 (grande salle), 132A, 210 et la cafétéria.

Le tout conformément aux engagements prévus au protocole intervenu entre le CSSHC et le Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture CRIFA CE415-1998-1999-007.

Les locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle dans l'immeuble 751 193 sont les suivants : 1^{er} étage – locaux #1048, #1049, #1051, #1052, #1056, #1056-3, #1057, #1057-1, #1057-2, #1058, #1059, #1060, #1061, #1062, #1063, 1065, 1065A, #1066-2 et #1093.

Les locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle dans l'immeuble du 1169, chemin Baldwin-Barnston sont ceux du 1^{er} étage.

Martial Gaudreau, directeur général

Centre de formation professionnelle le Granit
3409, rue Laval
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1A5

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Formation professionnelle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
3409, rue Laval Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5	751 196	751 422

Locaux :

Le centre de formation professionnelle le Granit occupe les locaux suivants de l'immeuble 751 196 : S-101, S-102, S-103, S-104, S-106, S-107, S-108, S-109, S-110, S-111, S-112, S-114, S-115, S-116, S-118, S-121, S-126, S-127, S-128, S-129, S-130, S-131, S-138, S-139, S-140, S-141, S-143, S-144, S-145, S-147 et S-148.

Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Une entente est intervenue entre le Comité de développement de Saint-Romain et le CSSHC pour l'utilisation des locaux et espaces extérieurs dans le cadre du DEP en production acéricole.

Martial Gaudreau, directeur général

Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François
188, rue Kennedy
East Angus (Québec)
J0B 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Formation professionnelle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
188, rue Kennedy East Angus (Québec) J0B 1R0	751 207	751 421

Locaux :

Le centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François occupe les locaux suivants de l'immeuble 751 207 : 1063, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083.2, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1091, 1094, 1096, 1096-1, 1098, 1099, 1100-A et 1102.1.

Également, un de ces locaux est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.

Martial Gaudreau, directeur général

Maison familiale rurale du Granit
105, rue du Couvent
Saint-Romain (Québec)
G0Y 1L0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Enseignement secondaire :

2^e cycle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
105, rue du Couvent Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0	751 088	751 008 secondaire

Locaux :

La Maison familiale rurale du Granit utilise une partie de l'immeuble 751 088, soit les locaux : 007b, 007c, 009, 010, 010a, 011, 012, 130, 130a, 133, 134, 135, 136, 137, 231, 234, 235, 236 et 237.

La Maison familiale rurale du Granit utilise des locaux communs partagés avec l'école de Saint-Romain, soit les locaux : 001, 003, 004, 005, 006, 007, 007a, 008, 013, 014, 015, 016, 018, 020, 021, 022, 023, 102, 103, 104, 106, 108, 110a, 110b, 121, 131, 132, 238, 239 et 301.

Une entente est intervenue entre le Comité de développement de Saint-Romain et le CSSHC pour l'utilisation des locaux et espaces extérieurs dans le cadre du DEP en production acéricole.

Une entente est intervenue entre l'école de Saint-Romain, la Maison familiale rurale du Granit, le CSSHC, l'O.T.J. de Saint-Romain et la municipalité de Saint-Romain concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Note :

En suspens jusqu'à l'évaluation du partenariat en avril 2024, prévu au terme de l'entente conclue avec la Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit

Martial Gaudreau, directeur général



Maison familiale rurale du Granit
105, rue du Couvent
Saint-Romain (Québec)
G0Y 1L0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Formation professionnelle

Immeuble :	Code bâtisse	Code école
105, rue du Couvent Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0	751 088	751 424 formation professionnelle

Locaux :

La Maison familiale rurale du Granit utilise une partie de l'immeuble 751 088, soit les locaux : 007b, 007c, 009, 010, 010a, 011, 012, 130, 130a, 133, 134, 135, 136, 137, 231, 234, 235, 236 et 237.

La Maison familiale rurale du Granit utilise des locaux communs partagés avec l'école de Saint-Romain, soit les locaux : 001, 003, 004, 005, 006, 007, 007a, 008, 013, 014, 015, 016, 018, 020, 021, 022, 023, 102, 103, 104, 106, 108, 110a, 110b, 121, 131, 132, 238, 239 et 301.

Une entente est intervenue entre le Comité de développement de Saint-Romain et le CSSHC pour l'utilisation des locaux et espaces extérieurs dans le cadre du DEP en production acéricole.

Une entente est intervenue entre l'école de Saint-Romain, la Maison familiale rurale du Granit, le CSSHC, l'O.T.J. de Saint-Romain et la municipalité de Saint-Romain concernant l'utilisation communautaire des infrastructures scolaires et municipales.

Note :

En suspens jusqu'à l'évaluation du partenariat en avril 2024, prévu au terme de l'entente conclue avec la Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Centre d'éducation des adultes du CSSHC
188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation des adultes et formation générale Immeubles (Centre de Coaticook) :

	Code bâtisse	Code école
125, rue Morgan Coaticook (Québec) J1A 1V6	751 023	751 311
102, rue Cutting Coaticook (Québec) J1A 2G4	751 024	751 311
211, rue Saint-Jean-Baptiste Coaticook (Québec) J1A 2J4	751 027	751 311
1186, ch. De Baldwin Mills-Barnston Coaticook (Québec) J1A 2S4	751 030	751 311
290, rue Parker Dixville (Québec) J0B 1P0	751 032	751 311
54, rue de l'Église East Hereford (Québec) J0B 1S0	751 034	751 311
127, rue Principale Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0	751 036	751 311
1427, chemin Favreau Sainte-Edwidge-de-Clifton (Québec) J0B 2R0	751 037	751 311
6835, route Louis-S.-St-Laurent Compton (Québec) J0B 1L0	751 039	751 311
367, rue Saint-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1	751 041	751 311
194, rue de l'Église Martinville (Québec) J0B 2A0	751 185	751 311
311, rue St-Paul Est Coaticook (Québec) J1A 1G1	751 193	751 311
Pavillon St-Gabriel 214, rue de l'Église, Martinville (Québec) J0B 2A0	751 804	751 311

Locaux :

Les locaux utilisés par le Centre d'éducation des adultes sont ceux qui apparaissent à la liste en annexe au protocole intervenu entre le CSSHC des Hauts-Cantons et le Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA) CE-415-1998-1999-07, soit les locaux : 114, 116, 125, 205, 222, 223 et 224.

De plus, le Centre d'éducation des adultes utilise le local #012 de l'immeuble 751 423 ainsi que les locaux 1021, 1047-1 et 1047-4 de l'immeuble 751 193.

Également, le Centre d'éducation des adultes du CSSHC peut utiliser un local dans chacune des écoles primaires suivantes (code bâtisse : 751 024, 751 027, 751 030, 751 032, 751 034, 751 036, 751 037, 751 039, 751 041 et 751 185).

Martial Gaudreau, directeur général

ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Centre d'éducation des adultes du CSSHC
188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ : Éducation des adultes et formation générale

Immeubles (Centre d'East Angus) :	Code bâtisse	Code école
188, rue Kennedy East Angus (Québec) J0B 1R0	751 207	751 311
162, rue Saint-Jean-Est East Angus (Québec) J0B 1R0	751 047	751 311
96, rue Saint-Jacques East Angus (Québec) J0B 1R0	751 048	751 311
150, rue Bibeau Cookshire-Eaton (Québec) J0B 1M0	751 051	751 311
67, rue de Ditton Scotstown (Québec) J0B 3B0	751 055	751 311
25, rue de l'Église St-Isidore-de-Clifton (Québec) J0B 2X0	751 058	751 311
44, rue Notre-Dame Ouest La Patrie (Québec) J0B 1Y0	751 063	751 311
184, rue Principale Dudswell (Québec) J0B 2L0	751 067	751 311
211, rue Saint-Janvier Weedon (Québec) J0B 3J0	751 068	751 311

Locaux :

Le Centre d'éducation des adultes utilise une partie de l'immeuble de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent 751 207, soit les locaux : #1061, #1065, #1074, #1075, #1078, #1081, #1082 (2 à 4), #1083, #1083.1, #1084, #1085, #1086, #1087, #1088, #1089, #1096-1 et le nouveau local OEP ([local A](#)).

Également, le Centre d'éducation des adultes du CSSHC peut utiliser un local dans chacune des écoles primaires suivantes (code bâtisse : 751 047, 751 048, 751 051, 751 055, 751 058, 751 063, 751 067 et 751 068) ainsi que dans le Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François (Code bâtisse : 751 207).

Martial Gaudreau, directeur général

**Centre d'éducation des adultes du CSSHC
188, rue Kennedy, East Angus (Québec) J0B 1R0**

ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ :

Éducation des adultes et formation générale

Immeuble (Centre de Lac-Mégantic):

	Code bâtisse	Code école
4747, rue Champlain Lac-Mégantic (Québec) G6B 1X5	751 071	751 311
6381, rue Notre-Dame Lac-Mégantic (Québec) G6B 2M9	751 074	751 311
242, rue Principale Audet (Québec) G0Y 1A0	751 079	751 311
687, rue Dumas, Lac-Drolet (Québec) G0Y 1C0	751 080	751 311
4570, rue Principale Sainte-Cécile-de-Whitton (Québec) G0Y 1J0	751 082	751 311
287, rue de la Fabrique Saint-Sébastien (Québec) G0Y 1M0	751 084	751 311
215, rue de l'Aréna Lambton (Québec) G0M 1H0	751 086	751 311
105, rue du Couvent Saint-Romain (Québec) G0Y 1L0	751 088	751 311
475, route 108, Stornoway (Québec) G0Y 1N0	751 089	751 311
1249, rue Principale, Nantes (Québec) G0Y 1G0	751 091	751 311
571, rue Saint-Augustin Saint-Augustin-de-Woburn (Québec) G0Y 1R0	751 094	751 311
27, route de l'Église Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0	751 002	751 311
3409, rue Laval, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5	751 196	751 311

Locaux :

Le Centre d'éducation des adultes du CSSHC utilise les locaux de l'immeuble situés au 3800, rue Cousineau à Lac-Mégantic (sous-sol et rez-de-chaussée). Sont toutefois exclus, les locaux situés au 4730, rue Dollard, à l'exclusion du local du sous-sol utilisé pour les activités de la classe d'intégration sociale ainsi que des locaux 209 et 311 et au 4747, rue Champlain à Lac-Mégantic.

Également, le Centre d'éducation des adultes du CSSHC peut utiliser un local dans chacune des écoles primaires suivantes (code bâtisse : 751 071, 751 074, 751 079, 751 080, 751 082, 751 084, 751 086, 751 088, 751 089, 751 091, 751 094 et 751 002) ainsi que dans le Centre de formation professionnelle le Granit (code bâtisse : 751 196).

Martial Gaudreau, directeur général

**PLAN TRIENNAL
DE RÉPARTITION & DE DESTINATION
DES IMMEUBLES**

**ANNÉES SCOLAIRES
2024-2025 / 2025-2026 / 2026-2027**
(du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027)

Adopté à la séance du conseil d'administration du _____
par la résolution _____

Table des matières

Préambule	3
Catégorie d'utilisation des immeubles	4

Secteur Coaticook

Écoles primaires

École Gendreau	5
École Sacré-Cœur (Coaticook)	5
École Saint-Luc	5
École Sancta-Maria	6
École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	6
École de Sainte-Edwidge et Ligugé	7
École Louis-Saint-Laurent	7
École Monseigneur-Durand	8

École secondaire

École La Frontalière	9
----------------------------	---

Secteur East Angus

Écoles primaires

École du Parchemin	10
École Saint-Camille	11
École Saint-Paul	11
École des Trois Cantons	11
École Notre-Dame-de-Lorette	12
École Notre-Dame-du-Paradis	12
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	12

École secondaire

Polyvalente Louis-Saint-Laurent	13
---------------------------------------	----

Secteur Lac-Mégantic

Écoles primaires

École Sacré-Cœur (Lac-Mégantic)	14
École Notre-Dame-de-Fatima	14
École d'Audet	14
École des Monts-et-Lacs	15
École de Sainte-Cécile	15
École des Sommets	15
École de la Feuille-d'Or	15
École de Saint-Romain	16
École de la Rose-des-Vents	16
École de la Source	16
École des Monts-Blancs	17
École de la Voie-Lactée	17

École secondaire

Polyvalente Montignac	17
-----------------------------	----

Centres de formation professionnelle

18-19-20

Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA)
Centre de formation professionnelle le Granit
Centre de formation professionnelle du Haut-St-François
Maison familiale rurale du Granit

Centres de formation générale aux adultes

Centre d'éducation des adultes du CSSHC

Centre de Coaticook	21
Centre d'East Angus	22
Centre de Lac-Mégantic	23

Bâtiments administratifs

24

Centres de services et atelier / entrepôt

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Préambule

Le présent document est adopté dans le cadre des dispositions prévues à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*. Il comprend le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) pour les années 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

Chaque année, le CSSHC, après consultation de toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Ce plan est transmis à chaque municipalité ou communauté métropolitaine consultée.

CATÉGORIE D'UTILISATION DES IMMEUBLES

Code	Catégorie d'utilisation	Code	Catégorie d'utilisation
09	Formation professionnelle	32	Garage
10 a)	Enseignement aux jeunes (préscolaire)	33	Entrepôt
10 b)	Enseignement aux jeunes (primaire)	34	Atelier de réparation ; services généraux
10 c)	Enseignement aux jeunes (secondaire)	41	Bâtiment excédentaire utilisé en totalité par un organisme hors du réseau des centres de services scolaires
11	Enseignement aux adultes	42	Bâtiment excédentaire utilisé en partie par un organisme hors du réseau des centres de services scolaires
12	Enseignement collégial	43	Bâtiment excédentaire, en processus d'aliénation (vente, démolition)
14	Formation en entreprise	44	Bâtiment excédentaire, non utilisé, en tout ou en partie
20	Administration du CSSHC	45	Bâtiment excédentaire ayant fait l'objet d'une autorisation d'aliénation
21	Stationnement		Note
22	Parc-école		Veillez prendre note que les ententes municipales scolaires concernant l'utilisation commune d'infrastructures ne sont pas mentionnées au présent document.
23	Cour d'école		Légende
25	Chalet des sports		(*) Possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves inscrits.
26	Service de garde		
27	Travaux d'aménagement en cours		
28	Résidence du personnel non enseignant		
29	Résidence d'enseignants		
30	Résidence d'étudiant		
31	Magasin régional		

Secteur Coaticook

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 024	751 024	<p>École Gendreau 102, rue Cutting Coaticook Qc J1A 2G4</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école. Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a) 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	12 groupes	168	174	158
751 027	751 027	<p>École Sacré-Cœur 211, rue Saint-Jean-Baptiste Coaticook Qc J1A 2J4</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux utilisés par l'orthophoniste, la psychoéducatrice, la psychologue (points de service), celui destiné à la classe CAPS (point de service TSA-DIMS pour le secteur), ainsi que du local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a) 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	14 groupes	192	192	186
751 030	751 030	<p>École Saint-Luc 1186, chemin de Baldwin Mills-Barnston Coaticook Qc J1A 2S4</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a) 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	7 groupes	170	170	156

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 032	751 032	<p>École Sancta-Maria 290, rue Parker Dixville Qc J0B 1P0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	5 groupes	110	111	115
751 034	751 036	<p>École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X (intégrée) Édifice Saint-Pie-X 54, rue de l'Église East Hereford Qc J0B 1S0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble 751 034 sont utilisés par l'école.</p> <p>Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a) 11 21-22-23	Idem	Idem	3 groupes	20	16	21
751 036	751 036	<p>École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X (intégrée) Édifice Notre-Dame-de-Toutes-Aides 127, rue Principale Saint-Malo Qc J0B 2Y0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble 751 036 sont utilisés par l'école.</p> <p>Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	5 groupes	43	52	55

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 037	751 037	École de Sainte-Edwidge et Ligugé Édifice de Sainte-Edwidge (<i>intégrée</i>) 1427, chemin Favreau Sainte-Edwidge-de-Clifton Qc JOB 2R0 Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.	10 a) 10 b) 11 21-22 23	Idem	Idem	4 groupes	<u>87</u>	<u>84</u>	<u>78</u>
751 185	751 037	École de Sainte-Edwidge et Ligugé Édifice Ligugé (<i>intégrée</i>) 194, rue de l'Église Martinville Qc JOB 2A0 Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.	10 a) 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	2 groupes	<u>19</u>	<u>21</u>	<u>23</u>
751 039	751 039	École Louis-Saint-Laurent 6835, route Louis-S.-St-Laurent Compton Qc JOB 1L0 Pavillon Notre-Dame-des-Prés 29, chemin Hatley Compton Qc JOB 1L0 Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école à l'exception de celui mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC. Trois locaux classes, une bibliothèque scolaire municipale et des locaux d'usage commun sont utilisés dans le Pavillon Notre-Dame-des-Prés.	10a) 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	115 groupes + 3 groupes pavillon	<u>286</u>	<u>303</u>	<u>306</u>

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 041	751 041	<p>École Monseigneur-Durand 367, rue Saint-Paul Est Coaticook Qc J1A 1G1</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p> <p>L'école Monseigneur-Durand utilise la cafétéria de l'école La Frontalière pour les élèves.</p> <p>Le personnel et les parents de l'école Monseigneur-Durand utilisent le stationnement de l'école La Frontalière.</p>	10a) 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	11 groupes	195	198	202

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 193	751 005	<p>École La Frontalière 311, rue Saint-Paul Est Coaticook Qc J1A 1G1</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble 751 193 sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> pour la formation professionnelle : 1^{er} étage : locaux #1048, #1049, #1051, #1052, #1056, #1056-1, #1056-2, #1056-3, #1057, #1057-1, #1057-2, #1058, #1059, #1060, #1061, #1062, #1063, #1065, #1065A, #1066-2 et #1093. <p>Les locaux communs partagés par l'École La Frontalière et l'École Monseigneur-Durand ou le Centre d'éducation des adultes du CSSHC (point de service Coaticook) sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> les locaux #1021, #1047-1 et 1047-4 pour le Centre d'éducation des adultes du CSSHC (point de service Coaticook); le local #1009 pour le centre de jour - point de service pour l'ensemble du secteur de Coaticook; la cafétéria. <p>Également, le personnel et les parents de l'École Monseigneur-Durand utilisent le stationnement de l'École La Frontalière.</p> <p>De plus, une entente intervenue entre la MRC de Coaticook, la ville de Coaticook et le CSSHC porte sur l'utilisation de locaux et de plateaux sportifs, propriété de la ville et du CSSHC.</p>	09 10 c) 11 14-21 23-32 33-34	Idem	Idem	1 208 1 183	679	654	683

Secteur East Angus

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 047	751 047	<p>École du Parchemin (intégrée) Côté Couvent 162, rue Saint-Jean Est East Angus Qc JOB 1R0</p> <p>Tous les locaux sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants dans l'immeuble 751 047 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • local utilisé par les services aux 4 ans « Passe-Partout » au 3^e étage; • locaux utilisés pour la classe adaptée au 3^e étage; • ceux retenus par le CSSHC, situés au 2^e étage (salle du conseil et salles 1 et 2 adjacentes avec la cuisinette) ; • le local utilisé par l'AVSEC situés au 3^e étage ; • local 208 utilisé par : orthophoniste, psychologue, psychoéducateur(trice); • les locaux utilisés par le Centre de jour situés au 3^e étage ; • local mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC et au Service aux entreprises 	10 a) 10 b) 11 22-23 26	Idem	Idem	12 groupes	197	194	215
751 048	751 047 3 ^e à 6 ^e	<p>École du Parchemin (intégrée) Côté Collège 96, rue Saint-Jacques East Angus Qc JOB 1R0</p> <p>Tous les locaux sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants dans l'immeuble 751 048 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les locaux utilisés par les classes adaptées ; • local mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC. 	10 a) (classes adaptées) 10 b) 11 21-23-26	Idem	Idem	15 groupes	227	242	250

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 051	751 051	<p>École Saint-Camille</p> <p>150, rue Bibeau Cookshire-Eaton Qc J0B 1M0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	<p>10 a) 10 b) 11 21-22 23-26</p>	Idem	Idem	14 groupes	227	245	246
751 055	751 055	<p>École Saint-Paul</p> <p>67, rue de Ditton Scotstown Qc J0B 3B0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	<p>10 a)* 10 b) 11 21-22 23-26</p>	Idem	Idem	4 groupes	89	86	88
751 058	751 058	<p>École des Trois-Cantons</p> <p>25, rue de l'Église Saint-Isidore-de-Clifton Qc J0B 2X0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	<p>10 a)* 10 b) 11 21-22-23-26</p>	Idem	Idem	6 groupes	72	80	91

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 063	751 063	<p>École Notre-Dame-de-Lorette 44, rue Notre-Dame Ouest La Patrie Qc JOB 1Y0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 22-23-26	Idem	Idem	7 groupes	<u>90</u>	<u>86</u>	<u>100</u>
751 067	751 067	<p>École Notre-Dame-du-Paradis 184, rue Principale Est Dudswell Qc JOB 1G0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a) 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	7 groupes	<u>118</u>	<u>119</u>	<u>111</u>
751 068	751 068	<p>École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur 211, rue Saint-Janvier Weedon Qc JOB 3J0</p>	10 a) 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	11 groupes	<u>184</u>	<u>199</u>	<u>206</u>

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 207	751 007	<p>Polyvalente Louis-Saint-Laurent 188, rue Kennedy East Angus Qc J0B 1R0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école à l'exception de ceux affectés à l'éducation aux adultes : #1061, #1065, #1072, #1073, #1074, #1075, #1078, #1079, #1081, #1082, #1083, #1083.1, #1084, #1085, #1086, #1087, #1088, #1089 et #1094.</p> <p>Des services de formation professionnelle sont également dispensés dans les locaux suivants : #1063, #1079, #1080, #1081, #1082, #1083.2, #1084, #1085, #1087, #1088, #1089, #1091, #1094, #1096, #1096.1, #1098, #1099, 1100-A et 1102.1.</p>	09 10 c) 11 21-23 33	Idem	Idem	887	703	690	683

Secteur Lac-Mégantic

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 071	751 071	<p>École Sacré-Cœur 4747, rue Champlain Lac-Mégantic Qc G6B 1X5</p> <p>L'école utilise les locaux suivants de la partie de l'immeuble 751 071 situés à l'adresse 4747, rue Champlain à Lac-Mégantic :</p> <p>Au rez-de-chaussée, les locaux jusqu'à la porte-cloison E02 et au 1er étage, tous les locaux, incluant les locaux 102, 103, 108 et 140.</p> <p>Des locaux sont utilisés pour offrir le service de centre de jour.</p> <p><u>Un local est utilisé pour la classe de francisation.</u></p> <p>Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a) 10 b) 11 21 22-23-26	Idem	Idem	22 groupes	335	325	318
751 074	751 074	<p>École Notre-Dame-de-Fatima 6381, rue Notre-Dame Lac-Mégantic Qc G6B 2M9</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a) 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	17 groupes	258	250	245
751 079	751 079	<p>École d'Audet 242, rue Principale, C.P. 10 Audet Qc G0Y 1A0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	5 groupes	77	82	79

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 080	751 080	<p>École des Monts-et-Lacs 687, rue Dumas, C.P. 248 Lac-Drolet Qc G0Y 1C0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	6 groupes	73	74	73
751 082	751 082	<p>École de Sainte-Cécile 4570, rue Principale Sainte-Cécile-de-Whitton Qc G0Y 1J0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	5 groupes	59	54	57
751 084	751 084	<p>École des Sommets 287, rue de la Fabrique Saint-Sébastien Qc G0Y 1M0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	5 groupes	92	87	83
751 086	751 086	<p>École de la Feuille-d'Or 215, rue de l'Aréna Lambton Qc G0M 1H0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a) 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	8 groupes	97	93	89

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 088	751 088	<p>École de Saint-Romain 105, rue du Couvent Saint-Romain Qc G0Y 1L0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble 751 088 sont utilisés par l'école, à l'exception des locaux suivants : pour la Maison familiale rurale du Granit : 007b, 007c, 009, 010, 010a, 011, 012, 130, 130a, 133, 134, 135, 136, 137, 231, 234, 235, 236 et 237</p> <p>Les locaux communs partagés par l'école de Saint-Romain et la Maison familiale rurale du Granit sont les suivants :001, 003, 004, 005, 006, 007, 007a, 008, 013, 014, 015, 016, 018, 020, 021, 022, 023, 102, 103, 104, 106, 108, 110a, 110b, 121, 131, 132, 238, 239 et 301.</p> <p>Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	4 groupes	33	34	37
751 089	751 089	<p>École de la Rose-des-Vents 475, route 108 Stornoway Qc G0Y 1N0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 21-22- 23-26	Idem	Idem	4 groupes	65	57	51
751 091	751 091	<p>École de la Source 1249, rue Principale Nantes Qc G0Y 1G0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	5 groupes	54	56	58

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 094	751 094	<p>École des Monts-Blancs 571, rue Saint-Augustin Saint-Augustin-de-Woburn Qc G0Y 1R0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	7 groupes	58	61	61
751 002	751 095	<p>École de la Voie-Lactée 27, route de l'Église Notre-Dame-des-Bois Qc J0B 2E0</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble sont utilisés par l'école, à l'exception d'un local qui est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	10 a)* 10 b) 11 21-22 23-26	Idem	Idem	7 groupes	54	56	58
751 196	751 006	<p>Polyvalente Montignac 3409, rue Laval Lac-Mégantic Qc G6B 1A5</p> <p>Tous les locaux de l'immeuble 751 196 sont utilisés par l'école à l'exception des locaux suivants affectés pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes :</p> <p>S-101, S-102, S-103, S-104, S-106, S-107, S-108, S-109, S-110, S-111, S-112, S-114, S-115, S-116, S-118, S-121, S-126, S-127, S-128, S-129, S-130, S-131, S-138, S-139, S-140, S-141, S-143, S-144, S-145, S-147 et S-148.</p>	09 10 c) 11 12-14 21-23 32-33	Idem	Idem	1 235	959	925	910

Centres de formation professionnelle

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 023	751 423	<p>Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA)</p> <p>125, rue Morgan Coaticook Qc J1A 1V6</p> <p>Le centre de formation professionnelle est établi dans trois immeubles. Tous les locaux de l'immeuble 751 023, incluant le hangar, sont utilisés par le Centre de formation professionnelle sauf les locaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe Conseil Agricole – local133; • Club agroenvironnemental de l'Estrie – local 132B; • CIARC et Table agroalimentaire – local 134; • CÉGEP de Sherbrooke – locaux 206,124, 207, 208, 209, 210, 215, 216, 217, 218 et 219; • Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Centre de Coaticook) – locaux 012, 114, 116, 205, 222, 223 et 224; • Partenaires du guichet unique en agriculture – locaux 106A, 106B, 106C, 124, 126 (grande salle), 132A, 210 et la cafétéria. <p>Le tout conformément aux engagements prévus au protocole intervenu entre le CSSHC et le Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture CRIFA CE415-1998-1999-007.</p>	09-11 12-14 21-34	Idem	Idem	Varient en fonction du nombre d'inscriptions	Varient en fonction du nombre d'inscriptions		

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 193	751 423	311, rue Saint-Paul Est Coaticook Qc J1A 1G1 Les locaux à utiliser par le Centre de formation professionnelle dans l'immeuble 751 193 sont les suivants : 1 ^{er} étage – locaux #1010, #1048, #1049, #1051, #1052, #1056, #1056-3, #1057, #1057-1, #1057-2, 1058, #1059, #1060, #1061, #1062, #1063, #1066-2 et #1093.							
751 003	751 423	1169, chemin Baldwin-Barnston Coaticook Qc J1A 2S5 Les locaux utilisés par le Centre de formation professionnelle dans l'immeuble du 1169, chemin Baldwin-Barnston sont ceux du 1 ^{er} étage.							
751 196	751 422	Centre de formation professionnelle le Granit 3409, rue Laval Lac-Mégantic Qc G6B 1A5 Le Centre de formation professionnelle le Granit occupe les locaux suivants de l'immeuble 751 196 : S-101, S-102, S-103, S-104, S-106, S-107, S-108, S-109, S-110, S-111, S-112, S-114, S-115, S-116, S-118, S-121, S-126, S-127, S-128, S-129, S-130, S-131, S-138, S-139, S-140, S-141, S-143, S-144, S-145, S-147 et S-148. Également, un local est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC. Une entente est intervenue entre le Comité de développement de Saint-Romain et le CSSHC pour l'utilisation des locaux et espaces extérieurs dans le cadre du DEP en production acéricole.	09-11-14-21-34	Idem	Idem	Varient en fonction du nombre d'inscriptions	Varient en fonction du nombre d'inscriptions		

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 207	751 421	<p>Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François 188, rue Kennedy East Angus Qc J0B 1R0</p> <p>Dans l'immeuble 751 207, le Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François occupe les locaux suivants : 1063, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083.2, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1091, 1094, 1096, 1096-1, 1098, 1099, 1100-A et 1102.1.</p> <p>Également, un de ces locaux est mis à la disposition du Centre d'éducation des adultes du CSSHC.</p>	09-11-14-21-34	Idem	Idem	Varient en fonction du nombre d'inscriptions	Varient en fonction du nombre d'inscriptions		
751 088	751 008 secondaire 751 424 formation professionnelle	<p>Maison familiale rurale du Granit 105, rue du Couvent Saint-Romain Qc G0Y 1L0</p> <p>La Maison familiale rurale du Granit utilise une partie de l'immeuble 751 088, soit les locaux : 007b, 007c, 009, 010, 010a, 011, 012, 130, 130a, 133, 134, 135, 136, 137, 231, 234, 235, 236 et 237.</p> <p>La Maison familiale rurale du Granit utilise des locaux communs partagés avec l'école de Saint-Romain soit les locaux : 001, 003, 004, 005, 006, 007, 007a, 008, 013, 014, 015, 016, 018, 020, 021, 022, 023, 102, 103, 104, 106, 108, 110a, 110b, 121, 131, 132, 238, 239 et 301.</p> <p>Une entente est intervenue entre le Comité de développement de Saint-Romain et le CSSHC pour l'utilisation des locaux et espaces extérieurs dans le cadre du DEP en production acéricole.</p>	09 10 c) 11 14-21 30-32-34	Idem	Idem	Varient en fonction du nombre d'inscriptions	Varient en fonction du nombre d'inscriptions		

Note :

En suspens jusqu'à l'évaluation du partenariat en avril 2024, prévu au terme de l'entente conclue avec la Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit

Centres de formation générale aux adultes

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
École/Centre	École/Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 023	751 313	<p>Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Centre de Coaticook)</p> <p>125, rue Morgan Coaticook Qc J1A 1V6</p> <p>Les locaux utilisés par le Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Centre de Coaticook) sont ceux qui apparaissent à la liste en annexe au protocole intervenu entre le CSSHC et le Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture (CRIFA) CE-415-1998-1999-07, soit les locaux : 114, 125, 116, 205, 222, 223 et 224.</p> <p>De plus, le Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Centre de Coaticook) utilise le local #012 de l'immeuble 751 423 ainsi que les locaux 1021, 1047-1 et 1047-4 de l'immeuble 751 193.</p> <p>Également, le Centre d'éducation des adultes du CSSHC peut utiliser un local dans chacune des écoles primaires suivantes (code bâtisse : 751 024, 751 027, 751 030, 751 032, 751 034, 751 036, 751 037, 751 039, 751 041 et 751 185).</p>	11-14 21-34	Idem	Idem	Varient en fonction du nombre d'inscriptions	Varient en fonction du nombre d'inscriptions		

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
École/ Centre	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 207	751 311	<p>Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Centre d'East Angus)</p> <p>188, rue Kennedy East Angus Qc J0B 1R0</p> <p>Le Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Centre d'East Angus) utilise une partie de l'immeuble de la Polyvalente Louis-St-Laurent 751 207 , soit les locaux : #1061, #1065, #1074, #1075, #1078, #1081, #1082 (2 à 4), #1083, #1083.1, #1084, #1085, #1086, #1087, #1088, #1089 et 1096-1 et le nouveau local OEP (local A).</p> <p>Également, le Centre d'éducation des adultes du CSSHC peut utiliser un local dans chacune des écoles primaires suivantes (code bâtisse : 751 047, 751 048, 751 051, 751 055, 751 058, 751 063, 751 067 et 751 068) ainsi que dans le Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François (Code bâtisse : 751 207).</p>	09 11-14 21-34	Idem	Idem	Varient en fonction du nombre d'inscriptions	Varient en fonction du nombre d'inscriptions		

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
École/ Centre	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 071	751 312	<p>Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Centre de Lac-Mégantic)</p> <p>3800, rue Cousineau Lac-Mégantic Qc G6B 2A3</p> <p>Le Centre d'éducation des adultes du CSSHC (Centre de Lac-Mégantic) utilise les locaux de l'immeuble situés au 3800, rue Cousineau à Lac-Mégantic (sous-sol et rez-de-chaussée). Sont toutefois exclus, les locaux situés au : 4730, rue Dollard, à l'exclusion du local du sous-sol utilisé pour les activités de la classe d'intégration sociale ainsi que des locaux 209 et 311 et au 4747, rue Champlain à Lac-Mégantic.</p> <p>Également, le Centre d'éducation des adultes du CSSHC peut utiliser un local dans chacune des écoles primaires suivantes (code bâtisse : 751 071, 751 074, 751 079, 751 080, 751 082, 751 084, 751 086, 751 088, 751 089, 751 091, 751 094 et 751 002) ainsi que dans le Centre de formation professionnelle le Granit (code bâtisse : 751 196).</p>	11 14-21 34	Idem	Idem	Varient en fonction du nombre d'inscriptions	Varient en fonction du nombre d'inscriptions		

Bâtiments administratifs

Code		Immeubles	Destination			Capacité d'accueil	Prévision d'effectifs		
Bâtisse	École/ Centre		2024-2025	2025-2026	2026-2027		2024-2025	2025-2026	2026-2027
751 050	N/A	Siège social 308, rue Palmer East Angus Qc J0B 1R0	20-21 32	Idem	Idem	N/A	N/A	N/A	N/A
751 071	N/A	Centre de services de Lac-Mégantic 4730, rue Dollard Lac-Mégantic Qc G6B 1G6	20-21	Idem	Idem	N/A	N/A	N/A	N/A
751 234	N/A	Centre de services de Coaticook 249, rue Saint-Jean-Baptiste Coaticook Qc J1A 2J4	10 b) 20-21-31	Idem	Idem	N/A	N/A	N/A	N/A
751 001	N/A	Atelier / Entrepôt 21, rue Morgan Coaticook Qc J1A 1V6	20-32 33-34	Idem	Idem	N/A	N/A	N/A	N/A
751 003	N/A	Entrepôt 1169, chemin Baldwin-Barnston Coaticook Qc J1A 2S5	20-33	Idem	Idem	N/A	N/A	N/A	N/A

R-6 | Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles / 202~~43~~-202~~54~~

Table des matières

1. Dispositions législatives	3
2. Procédures d'inscription.....	4
3. Critères d'inscription.....	4
4. Transferts administratifs.....	5
5. Entente entre centres de services.....	5
6. Entrée en vigueur	5
Description du bassin d'alimentation des écoles du Centre de services scolaires des Hauts-Cantons	6
Ordres préscolaire et primaire.....	6
École Gendreau, ville de Coaticook	7
École Sacré-Cœur, ville de Coaticook	7
École Monseigneur-Durand, ville de Coaticook	8
École Saint-Luc, ville de Coaticook.....	8
École Sancta-Maria, municipalité de Dixville	9
Écoles Notre-Dame-De-Toutes-Aides, municipalité de Saint-Malo et Saint-Pie-X, municipalité d'East Hereford	9
Écoles de Sainte-Edwidge, municipalité de Sainte-Edwidge et Ligugé, municipalité de Martinville	9
École Louis-Saint-Laurent, municipalité de Compton.....	10
École Sacré-Coeur, Ville de Lac-Mégantic.....	11
École Notre-Dame-de-Fatima, Ville de Lac-Mégantic.....	11
École d'Audet, municipalité d'Audet.....	11
École des Monts-et-Lacs, municipalité de Lac-Drolet	11
École de Sainte-Cécile, municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton	12
École des Sommets, municipalité de Saint-Sébastien	12
École de la Feuille-d'Or, municipalité de Lambton	12

Adoptée le :
6 décembre 2022

Unité responsable :
Services éducatifs

Dernier amendement le :
6 décembre 2022

Numéro de résolution :
CA22-273

École de Saint-Romain, municipalité de Saint-Romain	12
École de la Rose-des-Vents, municipalité de Stornoway	12
École de la Source, municipalité de Nantes	13
École des Monts-Blancs, municipalité de Woburn	13
École de La Voie-Lactée, municipalité de Notre-Dame-des-Bois	13
École du Parchemin, ville d'East Angus	14
École Notre-Dame-de-Lorette, municipalité de La Patrie	14
École Notre-Dame-du-Paradis, municipalité de Dudswell	14
École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, municipalité de Weedon	14
École Saint-Camille, ville de Cookshire	15
École Saint-Paul, municipalité de Scotstown	15
École des Trois-Cantons, municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton	16
Ordre secondaire	17
École La Frontalière, ville de Coaticook	17
Polyvalente Montignac, ville de Lac-Mégantic	17
Polyvalente Louis-Saint-Laurent, ville d'East Angus	18
Guide pour afficher les bassins d'alimentation des écoles du CSSHC	18

1. Dispositions législatives

L'inscription des élèves dans les écoles du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons est assujéti aux articles suivants de la Loi sur l'instruction publique.

Article 239. *Le centre de services scolaire inscrit annuellement les élèves dans les écoles conformément au choix des parents de l'élève ou de l'élève majeur. Toutefois, si le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, l'inscription se fait selon les critères déterminés par le centre de services scolaire après consultation du comité de parents.*

Les critères d'inscription doivent donner la priorité aux élèves qui relèvent de la compétence du centre de services scolaire en vertu du premier alinéa de l'article 204 et, parmi ceux-ci, dans la mesure du possible, aux élèves dont le lieu de résidence est le plus rapproché des locaux de l'école, à ceux dont une sœur, un frère ou un autre élève avec qui ils cohabitent fréquente cette école et aux autres élèves qui fréquentent déjà cette école.

Lorsque le nombre de demandes d'inscription des élèves visés au deuxième alinéa n'excède pas la capacité d'accueil de l'école, les critères d'inscription doivent ensuite donner la priorité aux élèves provenant d'un autre territoire qui fréquentent déjà cette école. Les critères d'inscription doivent être adoptés et mis en vigueur au moins 15 jours avant le début de la période d'inscription des élèves; copie doit être transmise dans le même délai à chaque conseil d'établissement.

Article 4. *L'élève ou, s'il est mineur, ses parents ont le droit de choisir, à chaque année, parmi les écoles qui dispensent les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence.*

L'exercice de ce droit est assujéti aux critères d'inscription établis en application de l'article 239, lorsque le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, ou, s'il s'agit d'une école à projet particulier ou à vocation régionale ou nationale, aux critères d'inscription établis en application de l'article 240 ou 468.

L'exercice de ce droit ne permet pas d'exiger le transport lorsque le transport requis pour cet élève excède ce qui est prévu par le centre de services scolaire.

2. Procédures d'inscription

Le centre de services scolaire fixe annuellement la période d'inscription pour les écoles de son territoire. La période d'inscription se déroulera à la mi-février soit du **56 février au 940 février 2023 2024**.

Le centre de services scolaire détermine pour chaque école un bassin d'alimentation par un découpage de son territoire. (Voir annexe.)

Pour tout élève déjà admis dans une école du centre de services scolaire, la réinscription se fait par Mozaïk. Les parents ou les personnes qui en tiennent lieu reçoivent un courriel incluant un lien vers Mozaïk et complètent le formulaire en ligne. Pour les parents n'ayant pas d'adresse courriel, un formulaire papier leur sera acheminé, ils devront le signer et le retourner à l'école.

Tout élève qui fréquente pour la première fois une école du centre de services scolaire doit s'inscrire à l'école du bassin d'alimentation délimité par le centre de services scolaire. Si l'élève ne réside pas sur le territoire de notre Centre de services, il s'inscrit à l'école de son choix.

Le choix de l'école par le parent ou l'élève majeur doit s'effectuer par écrit au moment de l'inscription de l'élève.

L'exercice de ce droit ne permet pas d'exiger le transport lorsque le transport requis pour cet élève excède ce qui est prévu par le centre de services scolaire.

Le directeur de l'école choisie par les parents signifiera l'acceptation ou le refus d'une demande de fréquentation d'une autre école, au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la rentrée scolaire.

3. Critères d'inscription

Le directeur d'école accepte d'abord les inscriptions des élèves qui appartiennent au bassin d'alimentation déterminé par le centre de services scolaire.

Pendant la période d'inscription, le directeur d'école accepte l'inscription d'un élève en provenance d'une autre école du centre de services scolaire :

- a) si la capacité d'accueil le permet;
- b) si les services éducatifs prévus pour cet élève sont disponibles à l'école;
- c) si l'élève répond aux critères de sélection pour un programme particulier de formation;
- d) à moins de contraintes liées à l'architecture de l'école (ex. : absence d'un ascenseur pour un enfant handicapé);
- e) si l'inscription n'engendre pas de dépassements de ratios tel que prévu à la convention collective des enseignants.**

e)f) Si le parent est en mesure d'assurer le transport de l'élève.

Si pour une école, l'ensemble des demandes d'inscription en provenance de l'extérieur du bassin de l'école dépassent la capacité d'accueil de cette école, le directeur d'école alloue les places disponibles selon l'ordre suivant :

- a) l'élève a fréquenté cette école l'année précédente;
- b) l'élève a déjà un frère ou une sœur inscrit à cette école ou est membre d'une famille reconstituée logeant sous le même toit;
- c) l'élève est en garderie dans l'arrondissement de cette école;
- d) l'élève dont le lieu de résidence est le plus près de l'école;

e) tirage au sort.

Après la période d'inscription, les nouvelles inscriptions provenant d'élèves d'un bassin d'alimentation autre que celui de l'école sont traitées en considérant l'organisation scolaire prévue.

La capacité d'accueil est définie annuellement pour chaque école.

La capacité d'accueil correspond au nombre de groupes d'élèves formés dans l'école et au nombre d'élèves maximum par groupe prévu à la convention collective en vigueur.

Le nombre de places disponibles par groupe correspond à la moyenne d'élèves par classe prévue à la convention collective des enseignants.

Cependant, il est de la responsabilité du centre de services scolaire d'inscrire un élève dans une autre école que celle de son bassin d'alimentation :

- a) si le plan d'intervention de cet élève recommande la fréquentation d'une classe spécialisée;
- b) si le plan d'intervention de cet élève recommande un changement d'école à titre de mesure préventive ou corrective;
- c) sur recommandation du Tribunal de la Jeunesse;
- d) à cause de contraintes dues à l'organisation scolaire (voir règles à l'article 4).

4. Transferts administratifs

Si des transferts doivent être faits en lien avec les contraintes d'organisation scolaire, le choix des élèves se fera en priorisant les élèves en début de parcours dans le respect des critères suivants :

- a) Les élèves provenant de l'extérieur du territoire du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.
- b) Les élèves provenant de l'extérieur du bassin de l'école;
- c) Les élèves dont le lieu de résidence est le plus près d'une autre école du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Ces transferts ne doivent pas avoir pour effet de séparer les frères et sœurs et le centre de services doit assurer le transport d'un élève qui est alors déplacé dans une école autre que celle de son bassin.

5. Entente entre centres de services

Selon l'article 213 de la Loi sur l'instruction publique, un centre de services scolaire peut conclure une entente avec un autre centre de services pour la gestion de services de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire ou secondaire. Cette entente doit permettre de répondre aux besoins des élèves par des services éducatifs non disponibles dans les écoles du centre de services scolaire.

6. Entrée en vigueur

Ces règles entrent en vigueur au moment de leurs signatures et s'appliquent à toutes les démarches de fréquentation scolaire hors territoire reçues pour l'année scolaire et les suivantes.

Description du bassin d'alimentation des écoles du Centre de services scolaires des Hauts-Cantons

Ordres préscolaire et primaire

École Gendreau, ville de Coaticook	
Ville de Coaticook (anciennement Ville de Coaticook)	<ul style="list-style-type: none"> • Avenues des Érables, de la Gravière A, B et Couillard. • Montée des Pins Nord et Sud. • Rues Akhurst, Bachand, Beaulé, Boisjoli, Cutting, d'Ottawa, Daigle, Damon, de Barnston, de l'Union, de La Sapinière, des Bouleaux, des Cèdres, des Cerisiers, des Chênes, des Fougères, des Hirondelles, des Industriels, des Marronniers, des Merisiers, des Peupliers, des Quatre-Vents, des Sables, des Saules, des Tilleuls, du Vicaire-Morin, Ernest-Lafaille, Gérin-Lajoie, Jean d'Avignon, Johnson, Lamy, Lovell, Main Est (numéros civiques pairs 20 à 56 et impairs 21 à 55), Main Ouest, Merrill, Norton, Riendeau, Roger-Roberge, Rousseau, Samuel Green, Sheard, Thomas, Thompson, Verret.
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barnston)	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins Andrews, Bilodeau (nos civiques 577 à 706), Boivin, de Ladd's Mills, Fecteau, Giroux (nos civiques 282 à 640), Lavoie, Lehoux (entre chemin Sage et chemin de Ladd's Mills), Lessard (nos civiques pairs 1480 à 1836 et impairs 1473 à 1837), Nadeau, Néron, Riendeau (numéros civiques 655 à 804), Sage. • Route 141 (nos civiques 569 à 951 inclusivement).

École Sacré-Cœur, ville de Coaticook	
Ville de Coaticook (anciennement Ville de Coaticook)	<ul style="list-style-type: none"> • Allée des Marchands. • Rues, Adams, Baldwin, Boivin, Bolduc, Bourgeois, Chartier, Chesley, Child (numéros civiques pairs 2 à 694 et impairs 13 à 675), Cleveland, Court, Davis, de Gaulle, de la Rivière, des Champs, des Jonquilles, des Lilas, des Marguerites, des Muguets, des Nénuphars, des Oeillets, des Orchidées, des Pivoines, des Prés, des Ruisselets, des Tulipes, des Violettes, Desrosiers, Doak, du Manège, Forrest, Frontenac, Gendreau, Gilmour, Ives, Jeanne-Mance, Kennedy, Laurence, Main Est (numéros civiques pairs 58 à 380 et impairs 57 à 405), Major, Martin, May, Monseigneur-Durand, Morgan, Orcutt, Roy, Saint-Jacques S, Saint-Paul Ouest, Saint-Pierre N., Saint-Pierre S., Saint-Jean-Baptiste (numéros civiques pairs 128 à 368 et impairs 133 à 371), Saint-Vincent-de-Paul, Simard, Thornton Nord, Verchères, Wellington.
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barnston)	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins Bergeron, de Compton (numéros civiques pairs 594 à 1158 et impairs 651 à 1143), Grenier et Perreault.
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barford)	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin du 9^e Rang (numéros civiques pairs 16 à 64 et impairs 17 à 47). • Chemins de l'Oasis, des Moulins, Jubinville et chemin des Horizons. • Route 141 (numéros civiques pairs 46 à 326 et impairs 15 à 327) et Route 147.
Compton	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin Perras.

École Monseigneur-Durand, ville de Coaticook	
Ville de Coaticook (anciennement Ville de Coaticook)	<ul style="list-style-type: none"> Rues Bellevue, Bonin, Carillon, Child (numéros civiques 696 et croissants), de Compton, de Sherbrooke, Dionne, du Cardinal, Dumont, Iberville, Jasmin, Kérouac, L'Heureux, Lallier, Lefebvre, Lemay, Locke, Magill, Main Est (numéros civiques pairs 410 à 594 et impairs 407 à 591), Maple, McAuley, McDuffee, Michaud, Saint-Edmond, Saint-Jacques N, Saint-Joachim, Saint-Marc, Saint-Paul E., Sainte-Anne, Saint-Jean-Baptiste (numéros civiques pairs 382 et croissants et impairs 403 et croissants), Sleeper, Thibault, Thornton Sud, Tolley, Victoria et Vincent.
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barford)	<ul style="list-style-type: none"> Chemin du 9^e Rang (numéros civiques pairs 68 et croissants, impairs 49 et croissants), 10^e Rang. Chemins Bellevue, de la Bruère, Gagnon, Lacourse, Lafond et de la Grande-Ligne. Route 206.
Saint-Herménégilde	<p>Au complet sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2^e Rang à partir du numéro civique 29. 10^e Rang Chemins Caouette, de la Grande-Ligne, Lambert, Moussette, Route 251 (numéros civiques 938 et croissants) Chemins Lanciaux, Chamberlain et chemin Langevin jusqu'au 501.
Sainte-Edwidge	<ul style="list-style-type: none"> Chemin de la Grande-Ligne.

École Saint-Luc, ville de Coaticook	
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barnston)	<ul style="list-style-type: none"> Chemins Adam, Allard, Arnold, Baldwin Mills-Barnston, Bilodeau (numéros civiques 707 à 1202), Breault, Cabana, Chagnon, Champagne, Charland, Côté, Cotnoir, Curtis, de Compton (numéros civiques 1160 à 1356), de la Montagne, de la Pisciculture, de la Source, de la Vallée, de la Vue-du-Lac, de l'Union, de Stanstead, des Chalets, Devost, Domaine-du-Pinacle, du Faucon-Pellerin, du Village, Favreau, Garon, Girouard, Giroux (numéros civiques 641 à 1073), Goudreau, Hill, Houle, Jersey, Labbé, Lévesque, Lyon, Madore, Marcotte, Markwell, Martin, Martineau, Maurais, May, Ménard, Moreau, Morin, Pelletier, Perkins, Riendeau (numéros civiques 806 et croissants et 801 et croissants), Rodrigue, Routhier, Roy, Saint-Pierre, Séguin, Tremblay, Vaillancourt, White Route 141 (numéros civiques 952 et croissants).
Barnston-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> Au complet.
Hatley Ouest (<i>par entente avec CSSRS</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Route 143 entre le chemin Labbé (Hatley) et le chemin Roy (Hatley). Route 208 Est. Chemins Bowen, Curtis, de Barnston, de Kingscroft, de Massawippi, du Ruisseau, Gulf, Kent, Labbé, North, Ride et Roy. Rues Main, Meadow.
Stanstead-Est (<i>par entente avec CSSS</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Au complet.
Compton	<ul style="list-style-type: none"> Chemins Curtis, Dubé, (numéros civiques pairs 620 à 680 et impairs 615 à 675) et Quirion.

École Sancta-Maria, municipalité de Dixville	
Dixville	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Saint-Herménégilde	<ul style="list-style-type: none"> • 2e Rang à partir du numéro civique 29. • Chemins Caouette, Lambert et Moussette. • Chemins Lanciaux, Chamberlain et chemin Langevin jusqu'au 501.
Ville de Coaticook (anciennement Canton de Barnston)	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins Baldwin Mills-Stanhope, Beloin, Bouchard, Coward, Dupuis, Fournier, Gingras, Gosselin, Lamoureux, Lehoux (numéros civiques 1850 et croissants), Lessard (numéros civiques 1838 à 2000), Matteau, Ouimet, Paquette, Sheany, Stage, de Stanhope.

Écoles Notre-Dame-De-Toutes-Aides, municipalité de Saint-Malo et Saint-Pie-X, municipalité d'East Hereford	
Saint-Malo	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet, correspondant au territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Malo.
Saint-Venant-de-Paquette	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
East Hereford	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Municipalité de Saint-Malo (Anciennement Clifton-Est)	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins du 2e et 3e rang, du 5e Rang (ancien chemin Banks), du Lac, Madore, Tremblay. • Route 253 Nord : des limites de l'ancienne municipalité de Saint-Malo jusqu'à l'intersection du chemin Robinson.

Écoles de Sainte-Edwidge, municipalité de Sainte-Edwidge et Ligugé, municipalité de Martinville	
Sainte-Edwidge	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet sauf chemin de la Grande-Ligne et chemin Grenier.
Martinville	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Municipalité de Saint-Malo (Anciennement Clifton-Est)	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin Robinson. • Route 206.
Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton (anciennement Clifton-Est)	<ul style="list-style-type: none"> • Route Clifton Ouest (numéros civiques impairs 45 à 95 et pairs 40 à 90). • Chemins Bessette et Saint-Pierre.
Saint-Herménégilde	<ul style="list-style-type: none"> • 10e Rang. • Chemin de la Grande-Ligne. • Route 251 (numéros civiques 938 et croissants).
Compton	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin de Martinville (numéros civiques pairs 542 à 650 et impairs 537 à 649). • Chemins du 10e Rang, Lessard, Salvail, Simard. • Route 251.

École Louis-Saint-Laurent, municipalité de Compton	
Compton	<p>Au complet, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Route 251 • Chemins Curtis, de Martinville (numéros civiques impairs 537 à 649 et pairs 542 à 650), du 10^e Rang, Dubé (numéros civiques impairs 615 à 675 et pairs 620 à <u>680</u>), Lessard, Perras, Quirion, Salvail, Simard,
Sainte-Edwidge	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin Grenier.
Waterville	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin Astbury (numéros civiques 680 à 680 et 665 à 815). • Rue Gosselin (numéros civiques 380 à 450 et 405 à 475). • Chemin Paquette. • Chemin Val-Estrie (numéros civiques 3000 à 3070 et 3005 à 3075). • Route 143 (numéros civiques 6010 à 6310 et 6015 à 6305).

École Sacré-Coeur, Ville de Lac-Mégantic	
Lac-Mégantic	<ul style="list-style-type: none"> • Boulevards des Vétérans, Stearns, Jean-Marie Tardif • Rues Audet, Bécigneul, Bellevue, Bernier, Bonin, Boulet, Bourque, Brassard, Carignan, Cartier, Champlain, Chicoyne, Choquette, Claudel, Cousineau, de la Baie des Sables, de la Gare, des Cerisiers, des Pometiers, des Pruniers, Dollard, Dostie, Drouin, du Moulin, du Québec-Central, du Roi, du Roy, du Versant, Duquette, Durand, Fortier, Fournier, Frontenac (numéros civiques 5019 à 5527 et 5200 à 5600), Gagnon, Gendreau, Graham, Grégoire, Huard, Kelly, Lacourcière, Lapointe, La Salle, Latulippe, Laurier, Lauzon, Laval, Laviolette, Lavoie, Leblanc, Leclerc, Legendre, Lemieux, Letellier, Maisonneuve, Marceau, Marquette, Martel, Mauger, Milette, Morrison, Nadeau, Papineau (numéros 4186 à 5600 et 4179 à 5601), Périnet, Pie-XI, Proteau, Roberge, Saint-Adolphe, Saint-Alphonse, Saint-François-Xavier, Saint-Jean, Sévigny, Thibodeau, Vanier, Victoria, Villeneuve • Places du Moulin • Ruelles du Centre-ville, Jacques,
Nantes	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin de la Grande-Ligne (numéros civiques 6887 à 7090 inclusivement) et chemin du Lac-de-l'Original. • Route 161 (numéros civiques 1828 à 2160) • Route 263 (numéros civiques 7269 à 7339 et 7264 à 7350) – aussi appelé 9^e rang • 10^e Rang. • Rues Boutin, Charles, Dallaire, des Épinettes, du Lac, Frédéric, Gaétan, Hilaire, Laval, Maude, Michel, Pascal, Rancourt, Raymond, Raypi. • Chemins de Marsboro, Paquet et Pigeon.
Sainte-Cécile-de-Whitton	<ul style="list-style-type: none"> • 10e Rang.
Marston	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.

École Notre-Dame-de-Fatima, Ville de Lac-Mégantic	
Lac-Mégantic	<ul style="list-style-type: none"> • Rues Agnès, Chapais, Cliche, Crémazie, Daniel, de Brébeuf, de Carillon, de l'Harmonie, de l'Horizon, des Pins, d'Orsennens, du Foyer, du Président Kennedy, Dubé, Garnier, Jeanne-Mance, Jolliet, La Fontaine, Labelle, Lalemant, Lemay, Michaud, Montcalm, Notre-Dame, Papineau (numéros civiques 5950 à 6000 et 5955), Président Kennedy, Renaud, Richelieu, Saint-Édouard, Sainte-Marguerite, Salaberry, Taché, Vaudreuil, Wolfe.
Frontenac	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.

École d'Audet, municipalité d'Audet	
Audet	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.

École des Monts-et-Lacs, municipalité de Lac-Drolet	
Lac-Drolet	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet, sauf la Route 263.

École de Sainte-Cécile, municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton	
Sainte-Cécile-de-Whitton	Au complet sauf : <ul style="list-style-type: none"> • 10e Rang, • Route 263 vers Saint-Sébastien, après Saint-Samuel Station (numéros civiques 601 à 767).
Nantes	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin de la Grande ligne (numéros civiques 6635 à 6836). • Route 263 (numéros civiques 7347 à 7350). • <u>Rte de Sainte-Cécile (numéros civiques 6558 à 6600 et 6559 à 6655).</u>
Lac-Drolet	<ul style="list-style-type: none"> • Route 263.

École des Sommets, municipalité de Saint-Sébastien	
Saint-Sébastien	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Sainte-Cécile-de-Whitton	<ul style="list-style-type: none"> • Route 263 vers Saint-Sébastien, avant Saint-Samuel Station (numéros civiques 601 à 767). • Chemin Bussières.
Saint-Romain	<ul style="list-style-type: none"> • 5^e Rang. • 1^{er} Rang Saint-Sébastien.

École de la Feuille-d'Or, municipalité de Lambton	
Lambton	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.

École de Saint-Romain, municipalité de Saint-Romain	
Saint-Romain	Au complet sauf : <ul style="list-style-type: none"> • Route 161 (numéros civiques 8 à 20). • 5^e Rang. • 1^{er} Rang Saint-Sébastien.

École de la Rose-des-Vents, municipalité de Stornoway	
Stornoway	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Saint-Romain	<ul style="list-style-type: none"> • Route 161 (numéros civiques 8 à 20).

École de la Source, municipalité de Nantes	
Nantes	<p>Au complet, sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemins de la Grande-Ligne (numéros civiques 6635 à 7090) du Lac-de-l'Original, de Marsboro, Paquet et Pigeon. • Route 161 (numéros civiques 1828 à 2160). • Route 263 (numéros civiques 7300 à 7350). • Rte de Sainte-Cécile (numéros civiques 6558 à 6600 et 6559 à 6655). • 10^e Rang. • Rues Boutin, Charles, Dallaire, des Épinettes, du Lac, Frédéric, Gaétan, Hilaire, Laval, Maude, Michel, Pascal, Rancourt, Raymond et Raypi.
Milan	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.

École des Monts-Blancs, municipalité de Woburn	
Woburn	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Piopolis	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.

École de La Voie-Lactée, municipalité de Notre-Dame-des-Bois	
Notre-Dame-des-Bois	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Val Racine	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.

École du Parchemin, ville d'East Angus	
East Angus	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Westbury	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Bury	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins Veilleux, Crossbury, Labbé, Éloi, de l'Ancien Maine, du Maine Central, du Bassin, Turcotte, Brookbury (sauf numéros civiques 870 à 1025), Wyatt, Card, Larivière, Bibeau, Labrie, Mercier, Lavoie, Barter, Bernard, Antoine, Bégin. • Route 255 • Route 108 (numéros civiques 120 et moins) • Route 214 (numéros civiques de 700 à 760 et 595 à 759)
Municipalité de Dudswell	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins Bissonnette, Chaloux, Donat Est, Donat Ouest, du Bassin, Gilbert (privé), Hooker (numéros civiques pairs 254 à 304 et numéros civiques impairs 261 à 325) et Thivierge. • Route 112 Ouest (numéros civiques de 37 à 263).
<u>Cookshire-Eaton (anciennement Eaton)</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins Townline, de la Plage et de l'Aéroport

École Notre-Dame-de-Lorette, municipalité de La Patrie	
Municipalité de La Patrie	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet, sauf le chemin du Quatre-Milles.
Chartierville	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.

École Notre-Dame-du-Paradis, municipalité de Dudswell	
Municipalité de Dudswell	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet sauf : • Route 112 Ouest (numéros civiques de 37 à 263). • Chemin Bissonnette, Chaloux, Donat Est, Donat Ouest, du Bassin, Gilbert (privé), Hooker (numéros civiques pairs 254 à 304 et numéros civiques impairs 261 à 325) et Thivierge.
Bury	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin Brookbury (numéros civiques 870 à 1125), de Sand-Hill et de Tuperville.

École Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, municipalité de Weedon	
Municipalité de Weedon (anciennement Weedon)	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet, correspondant au territoire de l'ancienne Municipalité de Weedon.
Municipalité de Weedon (anciennement Fontainebleau)	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet, correspondant au territoire de l'ancienne Municipalité de Fontainebleau.
Lingwick	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet sauf : Chemin Dell. • Route 257 (numéros civiques impairs 11 à 315 et pairs 20 à 320).
Bury	<ul style="list-style-type: none"> • Route 108 (numéros civiques 1093 à 1130).

École Saint-Camille, ville de Cookshire	
Cookshire-Eaton (anciennement Cookshire)	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Cookshire-Eaton (anciennement Sawyerville)	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins Bédard, Dawson, de Grove Hill, de High Forest, de Sawyerville, Flanders et Généreux. • Rues Antoine, Blanche, de Cookshire (numéros pairs 18 et croissants et numéros impairs 21 et croissants), de la Station (numéros impairs 7 et croissants), Faulkner, Hurd-Hunt, Jacques, Julia, Principale Nord, Principale Sud et Vallée.
Newport	<ul style="list-style-type: none"> • Routes 108 et 212. • Chemins Alden, Beaver Ridge, Boutin, Castonguay, de Learned-Plain, rue de l'Église, de Grove Hill, d'Island Brook, de Lawrence, de la Rivière-du-Nord, du 3e Rang, du 4e Rang, du Russe, Flanders, French, Goddard, Grapes, McDermott, New-Mexico, Potter, Redden et Tannahill.
Cookshire-Eaton (anciennement Eaton)	<ul style="list-style-type: none"> • Routes 253 (à partir du numéro civique 255), • 108 (numéros civiques <u>350</u> à 1024 et <u>351</u> à 1123). • Chemins Brochu (numéros civiques 205 et croissants), Brazel, Carrier, Chute, Côté, de High-Forest, de Learned-Plain, de Sawyerville (numéros civiques 494 et croissants), de Westleyville, des Quatre-Saisons, Dolbec, Drouin, du 9e et 10e Rang, du Bassin, du Parc, Dubé, Flanders, Gagné Gamache, Giguère, Grenier, Harvey, Hodge, Hodgman (numéros civiques 350 et croissants), Jordan Hill (numéros civiques 502 et croissants), Laberee, Lachance, Leblanc, Lower, Low-Forest, Lowry, Luce, Maryla, McDermott, McGilton, Mona, Pope, Rogers, Sanschagrin, Saskia, Smith (numéros pairs 372 à 448 et impairs 361 et 425), Taylor, Trudeau et Winslow.
École Saint-Paul, municipalité de Scotstown	
Scotstown	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Bury	<ul style="list-style-type: none"> • Route 214 (numéros civiques de 100 et plus (Sauf les numéros civiques 700 à 760 et 595 à 759)) • Route 108 (numéros civiques de 121 à 1092) • Chemins Allyson, Anderson, Burt Harrison, de Canterbury, de Gould Station, Hardwoodflat, Herringville, Island Brook, Knicky-Knocky, Kirkpatrick, de Long Swamp, Tambs. • Rues Brooks, Curé-Breton, du Golf, Grey, Hillbury, du Lys, Main, McIver, Mill, Prescott, Stokes, St-Paul.
Hampden	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet.
Lingwick	<ul style="list-style-type: none"> • Route 257 (Sauf les numéros civiques de 231 à 315 et 240 à 320) • Chemin Dell.
Municipalité de La Patrie	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin du Quatre-Milles.

École des Trois-Cantons, municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton	
<u>Cookshire-Eaton (anciennement Eaton)</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Route 253, des numéros civiques 39 à 172 inclusivement. • Chemin Ellis.
Cookshire-Eaton (anciennement Sawyerville)	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins de Clifton et de Randboro. • Rues Cédric, Charpentier, Church, Corbeil, de Cookshire (pairs 2 à 14 et impairs 1 à 19), de la Station (pairs 2 à 8 et impairs 1 à 5), des Forges, Desruisseaux, Dubreuil, Lisée, Lowry et Saint-Germain.
Newport	<ul style="list-style-type: none"> • Routes 210 et du 10e rang. • Chemins Charpentier, du Domaine, Lapointe, Morrison, Parker, Parkinson, Statton et Tanguay. • 9e Rang. • 11e Rang.
Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton (anciennement St-Isidore-d'Auckland)	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet, correspondant au territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Isidore-d'Auckland.
Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton (anciennement Clifton-Partie-Est)	<ul style="list-style-type: none"> • Au complet, sauf : Route Clifton Ouest (numéros civiques impairs 45 à 95 et pairs 40 à 90). • Chemins Bessette et Saint-Pierre.
Municipalité de Saint-Malo (anciennement Clifton-Partie-Est)	<ul style="list-style-type: none"> • Chemins Saint-Germain et Théroux. • Route 253 Nord jusqu'à l'intersection du coin du chemin du 5^e Rang ancien chemin Banks (soient les numéros civiques impairs 275 à 305 et pairs 280 à 310).

Ordre secondaire

École La Frontalière, ville de Coaticook

Le territoire complet des écoles d'ordres préscolaire et primaire suivantes :

- Gendreau, Coaticook.
- Sacré-Cœur, Coaticook.
- Monseigneur-Durand, Coaticook.
- Saint-Luc, Coaticook.
- Louis-Saint-Laurent, Compton.
- Sancta-Maria, Dixville.
- Sainte-Edwidge, Sainte-Edwidge-de-Clifton.
- Ligugé, Martinville.
- Notre-Dame-des-Toutes-Aides, Saint-Malo.
- Saint-Pie-X, East Hereford.

Plus, par ententes avec les centres de services scolaire avoisinantes :

- Ayer's Cliff (au complet)
- Hatley Ouest (au complet)
- Waterville (au complet)

Polyvalente Montignac, ville de Lac-Mégantic

Le territoire complet des écoles d'ordres préscolaire et primaire suivantes :

- Sacré-Cœur, Lac-Mégantic.
- Notre-Dame-de-Fatima, Lac-Mégantic.
- Audet, Audet.
- Des Monts-et-Lacs, Lac-Drolet.
- Sainte-Cécile, Sainte-Cécile-de-Whitton.
- Des Sommets, Saint-Sébastien.
- De la Feuille-d'Or, Lambton.
- Saint-Romain, Saint-Romain.
- De la Rose-des-Vents, Stornoway.
- De la Source, Nantes.
- Des Monts-Blancs, St-Augustin-de-Woburn.
- De la Voie-Lactée, Notre-Dame-des-Bois.

Polyvalente Louis-Saint-Laurent, ville d'East Angus

Le territoire complet des écoles d'ordres préscolaire et primaire suivantes :

- Du Parchemin, East Angus.
- Notre-Dame-de-Lorette, La Patrie.
- Notre-Dame-du-Paradis, Dudswell.
- Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Weedon.
- Saint-Camille, Cookshire.
- Saint-Paul, Scotstown.
- Des Trois-Cantons, Saint-Isidore-de-Clifton.

Guide pour afficher les bassins d'alimentation des écoles du CSSHC

Cliquer sur ce lien : <https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1H6yb0j8FSOwsvTbyZM7XELIgz0-93men&usp=sharing>

Ou coller l'adresse dans un navigateur Internet.

**** S'il y avait un manque de concordance entre la description du bassin et le territoire illustré, les descriptions des pages précédentes ont préséance sur les illustrations.***



Liste des services éducatifs offerts dans les écoles du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

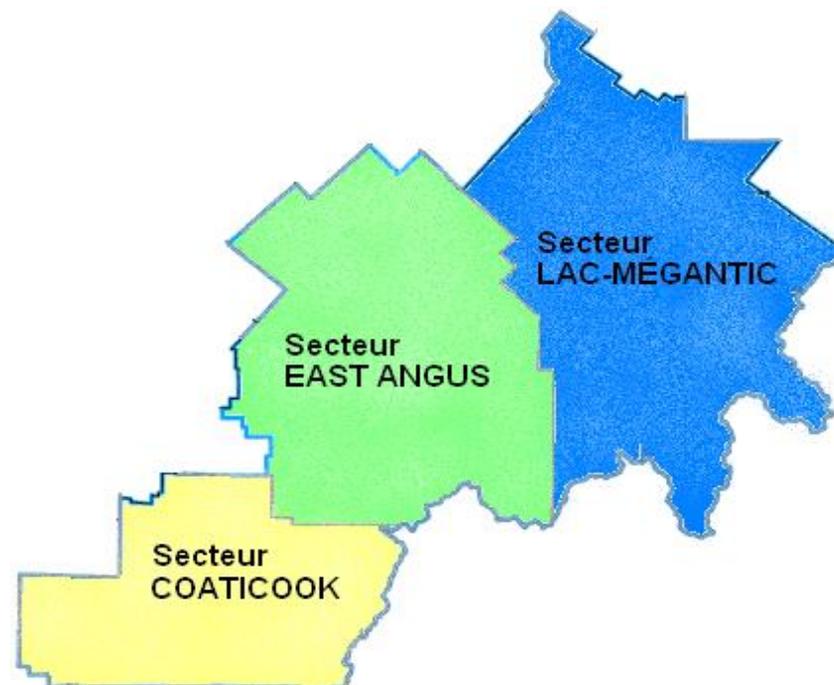
Année scolaire 2024-2025

Notre territoire

Nos services

ORDRE D'ENSEIGNEMENT

**Préscolaire et Primaire
Secondaire**



Services éducatifs offerts

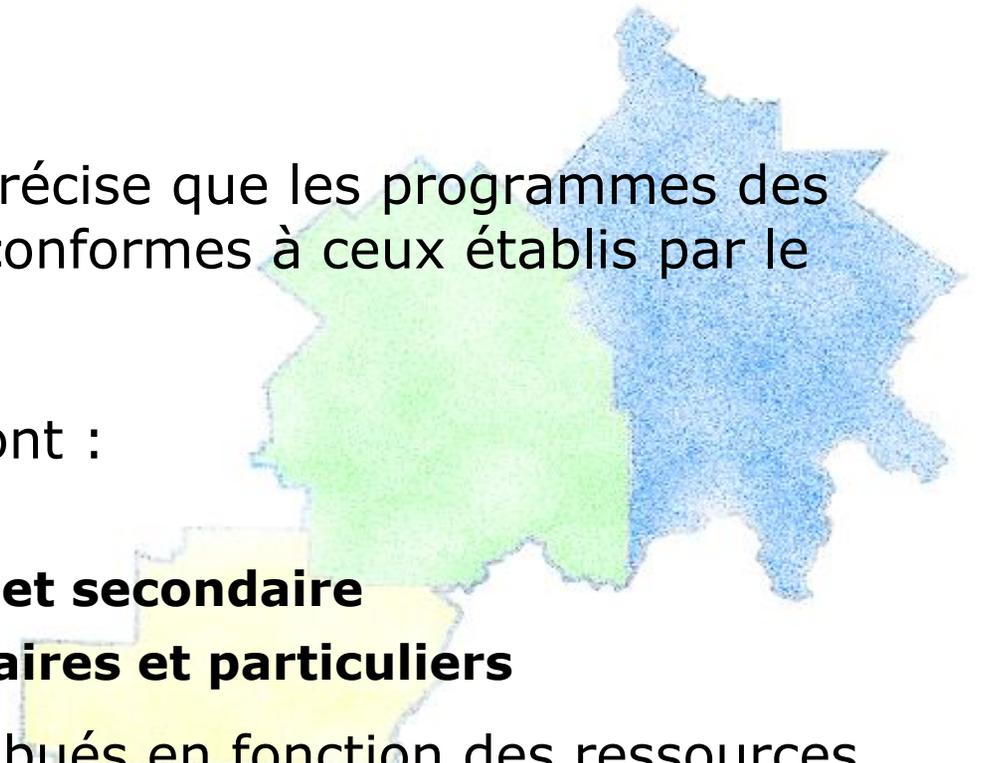
Année scolaire 2024-2025

Le centre de services scolaire précise que les programmes des services éducatifs offerts sont conformes à ceux établis par le ministère de l'Éducation.

Les services éducatifs offerts sont :

- œ **l'éducation préscolaire**
- œ **l'enseignement primaire et secondaire**
- œ **les services complémentaires et particuliers**

De plus, ces services sont distribués en fonction des ressources financières allouées par le centre de services scolaire.



**LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS
ORDRE D'ENSEIGNEMENT**

Précolaire et Primaire

SECTEUR COATICOOK

	DE SAINTE-EDWIDGE (Sainte-Edwidge-de-Clifton)	LIGUGÉ (Martinville)	GENDEAU (Coaticook)	LOUIS-SAINT-LAURENT (Compton)	MONSEIGNEUR-DURAND (Coaticook)	NOTRE-DAME-DE-TOUTES-AIDES(**) (Saint-Malo)	SAINTE-PIE-X (**) (East Hereford)	SACRÉ-CŒUR (Coaticook)	SAINTE-LUC (Coaticook)	SAINTE-MARIA (Dixville)	-	-
--	---	--------------------------------	-------------------------------	---	--	---	---	----------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	---	---

1. SERVICES D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

⇒ Passe-Partout			✓									
⇒ Maternelle 4 ans		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓		
⇒ Précolaire 5 ans		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓		

(¹) Possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves

2. SERVICES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

⇒ Premier cycle	✓		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		
⇒ Deuxième cycle	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
⇒ Troisième cycle	✓		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		
⇒ Classe de scolarisation et réadaptation (Centre de jour)**					✓							
⇒ Classe de difficulté d'apprentissage et d'adaptation et handicapés légers**					✓							
⇒ Classe multi-handicaps**			✓		✓			✓				
⇒ Classe spécialisée déficience intellectuelle profonde (Le Touret)**												

** Ce service est offert aux écoles indiquées et est accessible à tous les élèves du secteur

3. PROGRAMMES DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

⇒ Programme de services de soutien	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
⇒ Programme de services d'aide	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
⇒ Programme de services de vie scolaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
⇒ Programme de services de promotion et de prévention	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		

Pour réaliser les 4 programmes, les services suivants peuvent être mis à contribution: promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, éducation aux droits et aux responsabilités, animation sur les plans sportif, culturel et social, animation spirituelle et engagement communautaire, soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, information et orientation scolaires et professionnelles, psychologie, psychoéducation, éducation spécialisée, orthopédagogie, orthophonie et santé et services sociaux.

4. SERVICES PARTICULIERS

⇒ Accueil et soutien à l'apprentissage de la langue française	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		
⇒ Enseignement à domicile	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		

5. SERVICES CONNEXES

⇒ Garde en milieu scolaire		✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		
----------------------------	--	---	---	---	---	---	--	---	---	---	--	--

**LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS
ORDRE D'ENSEIGNEMENT**

Préscolaire et Primaire

SECTEUR EAST ANGUS

	DES TROIS-CANTONS (Saint-Isidore-de-Clifton)	DU PARCHEMIN (côté Couvent) (East Angus)	DU PARCHEMIN (côté Collège) (East Angus)	NOTRE-DAME-DE-LORETTE (La Patrie)	NOTRE-DAME-DU-PARADIS (Dudswell)	NOTRE-DAME-DU-SACRÉ- CŒUR (Weedon)	SAINT-CAMILLE (Cookshire)	SAINT-PAUL (Scotstown)	-	-	-	-
1. SERVICES D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE												
⇒ Passe-Partout							✓					
⇒ Maternelle 4 ans	✓ (*)	✓		✓	✓	✓		✓ (*)				
⇒ Préscolaire 5 ans	✓ (*)	✓		✓ (*)	✓	✓	✓	✓ (*)				

(*) Possibilité de regroupement avec une autre école selon le nombre d'élèves

2. SERVICES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE												
⇒ Premier cycle	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Deuxième cycle	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Troisième cycle	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Classe de scolarisation et réadaptation (Centre de jour)**		✓										
⇒ Classe de difficulté d'apprentissage et d'adaptation et handicapés légers**			✓									
⇒ Classe multi-handicaps**			✓									
⇒ Classe spécialisée déficience intellectuelle profonde (Le Touret)**												

** Ce service est offert aux écoles indiquées et est accessible à tous les élèves du secteur

3. PROGRAMMES DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES												
⇒ Programme de services de soutien	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Programme de services d'aide	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Programme de services de vie scolaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Programme de services de promotion et de prévention	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				

Pour réaliser les 4 programmes, les services suivants peuvent être mis à contribution: promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, éducation aux droits et aux responsabilités, animation sur les plans sportif, culturel et social, animation spirituelle et engagement communautaire, soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, information et orientation scolaires et professionnelles, psychologie, psychoéducation, éducation spécialisée, orthopédagogie, orthophonie et santé et services sociaux.

4. SERVICES PARTICULIERS												
⇒ Accueil et soutien à l'apprentissage de la langue française	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
⇒ Enseignement à domicile	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
5. SERVICES CONNEXES												
⇒ Garde en milieu scolaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				

LISTE DES SERVICES ÉDUCATIFS ORDRE D'ENSEIGNEMENT Secondaire	SECTEUR COATICOOK	SECTEUR EAST ANGUS	SECTEUR LAC-MÉGANTIC	
	ÉCOLE LA FRONTALIÈRE (Coaticook)	POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT (East Angus)	POLYVALENTE MONTIGNAC (Lac-Mégantic)	Maison familiale rurale du Granit (Lac-Mégantic)
1. SERVICES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE				
⇒ Secondaire 1	✓	✓	✓	
⇒ Secondaire 2	✓	✓	✓	
⇒ Secondaire 3	✓	✓	✓	✓
⇒ Secondaire 4	✓	✓	✓	✓
⇒ Secondaire 5	✓	✓	✓	✓
⇒ Cours préparatoire au travail (CPT)	✓	✓	✓	
⇒ Formation à un métier semi-spécialisé (FMS)	✓	✓	✓	
⇒ Formation préparatoire au travail (FPT)	✓	✓	✓	
⇒ Classes d'unité de rattrapage	✓	✓	✓	
⇒ Programme d'alternance FGJ / FP (concomitance)	✓	✓	✓	✓
⇒ Classe ressource élèves handicapés	✓	✓	✓	
⇒ Classe spécialisée déficience intellectuelle profonde (Le Touret)	✓	✓		
2. PROGRAMMES DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES				
⇒ Programme de services de soutien	✓	✓	✓	✓
⇒ Programme de services d'aide	✓	✓	✓	✓
⇒ Programme de services de vie scolaire	✓	✓	✓	✓
⇒ Programme de services de promotion et d'intervention	✓	✓	✓	✓
<i>* Pour réaliser les 4 programmes, les services suivants peuvent être mis à contribution: promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, éducation aux droits et aux responsabilités, animation sur les plans sportif, culturel et social, animation spirituelle et engagement communautaire, soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, information et orientation scolaires et professionnelles, psychologie, psychoéducation, éducation spécialisée, orthopédagogie, enseignant ressource, orthophonie et santé et services sociaux.</i>				
3. SERVICES PARTICULIERS				
⇒ Accueil et soutien à l'apprentissage de la langue française	✓	✓	✓	✓
⇒ Enseignement à domicile	✓	✓	✓	

FGJ : formation générale jeune
 FP : formation professionnelle